Du 14 au 17 septembre 2011 - REIMS Place d'Erlon
J-12
la campagne à la ville
Bienvenue à La Campagne à la Ville
"L'agriculture champenoise dans nos assiettes"

REUSSIR
N° 2974 - 2 Septembre 2011
3,50 Euros - www.la-marne-agricole.com
ISSN 0758-5691
LA MARNE AGRICOLE
Hebdomadaire d'informations agricole et viticole

DU 26 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2011
À la
65e foire CHÂLONS
Equip'Agro
Le rendez-vous des professionnels !
Retrouvez la liste de nos conférences sur www.foiredechalons.com

Retrouvez l'intégralité de nos pages Cours et Marchés sur notre site www.la-marne-agricole.com

L'essentiel de la semaine

- **Agenda** Agriculture, en attendant la Commission européenne *Page 4*
- **Taxation** Les boissons à sucre ajouté dans le collimateur *Page 5*
- **Récolte** Blé tendre : l'estimation Agritel *Page 6*
- **Colza** Contrer les insectes à l'automne *Page 7*
- **Vu d'Europe** *Page 24*
- **Loisirs** Barbecue en dur, transportable, jetable ou solaire : le choix est là *Page 29*
- **Magazine** Université d'été pour la forêt et l'art *Page 30*
- **L'histoire et la légende** Bagneux *Page 32*

Crédit : RC

Copains comme cochon

Crédit : RC

Pour la 3e année consécutive, le ministre a visité la Foire de Châlons.

Crédit : RC

Edito

Benoît Piétrement
président de la FDSEA de la Marne

Les cathédrales de paille…

p. 3

A lire notre **DOSSIER** > foire de Châlons
p. 9 à 23

À la 65e foire de CHÂLONS
DU 26 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2011
Equip'Agro
Le rendez-vous des professionnels !
Retrouvez la liste de nos conférences sur www.foiredechalons.com
APRODEMA

PANORAMA

Permanences

AS Entreprises GESTION EXPERTISE COMPTABLE

Comptabilités fiscales agricoles-viticoles et PME - Conseil fiscal (installation, succession, mise en société...) - Etudes économiques - Références économiques - Etudes prévisionnelles - Etudes de trésorerie.

Reims	MDA	du lundi au vendredi	de 8 h à 18 h
Châlons	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Sézanne	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Ste-Ménehould	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Vitry-le-François	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Vertus	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Dormans	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Gueux	Antenne FDSEA	du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

ADASEA 51

Adasea (uniquement sur rendez-vous)

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'Adasea
2, rue Léon Patoux - 51664 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 04 74 09 - Fax. 03 26 04 74 48

Point info installation, Parcours à l'installation aidée, Point info transmission et cellule Réagir, «aide aux agriculteurs en situation fragile»

Reims	à l'Adasea	16 et 29 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30
Epernay	à AG2C	les 7 et 19 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30
Châlons	à la FDSEA	les 14 et 26 septembre	de 9h à 12h	et de 13h30 à 16h30

fdsea CONSEIL

Service Association foncière/Asa à l'antenne FDSEA de Châlons

Permanence le vendredi de 8 h à 12 h sur rendez-vous à la FDSEA de Châlons.
Tél. 03 26 64 07 68

la marne agricole

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

Hebdomadaire d'informations agricole et viticole
édité par Champagne-éditions
SARL au capital de 8000 euros
constitué le 01/07/86 - durée de 99 ans
RC REIMS B 338 612 005
ISSN 0758-5691
Gérants : T. PONCELET - C. SONGY

Directeur de la publication
Christophe SONGY
Directeur délégué de la publication
Rédacteur en chef : Richard CREMONINI
Journaliste : Anne ROLIN

LA MARNE AGRICOLE
Administration - Rédaction
2, rue Léon Patoux
51664 REIMS CEDEX 2
http://www.la-marne-agricole.com

ANNONCES LÉGALES
PETITES ANNONCES
ABONNEMENTS
Nathalie ALBERTO
Yvie MIAZGA
Tél. 03 26 04 74 55
Fax. 03 26 04 74 94
email : marnagri@fdsea51.fr
Abonnement pour un an (52 numéros) : 145 euros

RÉDACTION
Tél. 03 26 04 76 63
Fax. 03 26 04 74 94

PUBLICITÉ LOCALE ET RÉGIONALE
Réussir «Nord Bassin Parisien»
Stéphanie GUILLEMET
Tél. 03 26 04 75 76
Pascal MACQUART
Tél. 03 26 04 75 59

PUBLICITÉ NATIONALE
SA Réussir
2-4, avenue de la Cerisaie
Silic 311
94266 Fresnes Cedex
Tél. 01 49 84 03 30
Commission Paritaire n°0114 T 84370
Tirage moyen 2009
5200 exemplaires

Encart
MAGAZINE SPECIAL PDT
Diffusé aux producteurs de PDT

Encart
AGRI ARDENNES «Supplément Regional» FOIRE DE SEDAN A4 8 pages
Diffusé aux agriculteurs marnais

Encart
CHAMPAGNE CEREALES DOC PLIE EN 3
Diffusé aux agriculteurs marnais

Imprimerie ROTOCHAMPAGNE
2, rue des Frères Garnier
ZI de la Dame Huguenotte
52000 CHAUMONT
Dépôt légal février 2004

REUSSIR LA MARNE AGRICOLE
Hebdomadaire d'informations agricole et viticole

fdsea CONSEIL

Pôle main-d'œuvre

sur rendez-vous à la FDSEA à Reims
Tél. 03 26 04 77 01

fdsea CONSEIL

7 lieux de rendez-vous avec un juriste
1 pôle d'accueil téléphonique central
03 26 04 74 14 de 8 h à 18 h en continu

- Convaincre à l'amiable avec les arguments de la loi : voisinage, servitudes, baux...
- Valider la qualité de vos contrats : commandes, vente directe...
- L'information pertinente et rapide : achat de foncier, rupture de bail, salaire différé...
- Transmission du patrimoine : donation/partage, bail à long terme...

Reims	RDV avec Marie Poirson les 8 septembre et 6 octobre RDV avec Richard Gallot les 14 septembre, 18 et 27 octobre RDV avec Patricia Boucton les 30 août, 22, 29 septembre et 13 octobre
Gueux	RDV avec Patricia Boucton les 13 septembre et 25 octobre
Châlons	RDV avec Grégoire François les 15, 29 septembre, 11 et 21 octobre
Vertus	RDV avec Richard Gallot les 8 septembre et 6 octobre
Vitry-le-Francois	RDV avec Patricia Boucton les 15 septembre et 20 octobre
Dormans	RDV avec Richard Gallot les 16 septembre et 14 octobre
Sézanne	RDV avec Marie Poirson les 13 septembre et 11 octobre
Sainte menehould	RDV avec Grégoire François les 9, 22 septembre, 6 et 20 octobre

Installation des jeunes agriculteurs et viticulteurs

La Chambre d'agriculture de la Marne vous accompagne dans :
- vos projets d'installation,
- l'instruction des demandes d'aides,
- l'inscription au répertoire départ installation (RDI).

Pour prendre rendez-vous, contactez le service Installation de la Chambre d'agriculture de la Marne : Complexe agricole du Mont Bernard - route de Suippes - BP 525 - 51009 Châlons-en-champagne Cedex - tél. 03.26.64.08.13 - www.marne.chambagri.fr

Gaëtan BISTER
Agri-Viti Transactions
Recherche pour exploitants ou investisseurs
Vignes, Fermes, Forêts
Libres ou louées
Tél. 03 26 05 00 42
Port. 06 70 74 13 11
info@avtransactions.com

Annonces légales par e-mail
Il suffit d'envoyer votre fichier Word à cette adresse :
marnagri@fdsea51.fr

Le coin des chineurs

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011

• MORAINS (VAL DES MARAIS)
4ème Brocante - de 7h à 18h
*Renseignements : **03.26.52.00.29 - 06.13.53.60.02***

• SAINT-MARIN-D'ABLOIS
Brocante - de 7h à 20h
*Renseignements : **06.04.48.25.16***

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2011

• GERMINON
2ème Brocante - de 6h à 18h
*Renseignements : **03.26.66.31.51 - 06.13.79.69.49***

• LE MEIX SAINT EPOING
4ème Brocante
*Renseignements : **03.26.81.48.65***

• BROYES
21ème Brocante - de 6h à 19h
*Renseignements : **03.26.81.38.72***

• FRESNE LES REIMS
3ème Brocante - de 6h à 21h
*Renseignements : **03.26.49.84.96 - 06.09.07.37.81***

• CHENAY
Brocante - de 6h30 à 18h
*Renseignements : **03.26.03.11.77***

• FRIGNICOURT
Brocante - de 6h à 18h
*Renseignements : **03.26.72.34.24***

• SAINT-IMOGES
34ème Brocante - de 8h à 18h
*Renseignements : **03.26.52.87.92***

• BAZANCOURT
10ème Brocante - de 6h à 19h
*Renseignements : **03.10.16.56.08 - 06.45.39.91.70***

• BANNES
Brocante - de 5h30 à 19h
*Renseignements : **03.26.42.64.79***

• CORROBERT
Brocante - de 6h à 18h
*Renseignements : **03.26.81.86.47 - 03.26.81.15.06***

• LES ESSARTS-LES-SEZANNE
Brocante - de 6h à 18h
*Renseignements : **03.26.81.41.97 - 03.26.80.62.73***

• FAGNIERES
Brocante - de 8h à 18h
*Renseignements : **03.26.68.15.31***

• LES PETITES LOGES
Brocante - de 6h à 18h
*Renseignements : **03.26.89.29.95 - 06.30.06.01.02***

• REIMS
Brocante - de 8h à 17h30
*Renseignements : **03.26.02.04.06***

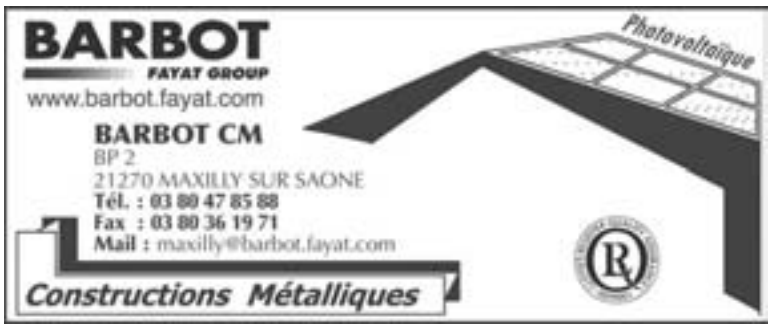

Agenda

Notez dès à présent sur vos agendas que le salon Betteravenir 2011, organisé par l'ITB en partenariat avec l'IRBAB, se tiendra les 26 et 27 octobre prochains à Chéry-les-Pouilly dans l'Aisne. L'occasion pour découvrir en dynamique les différentes techniques d'arrachage, les matériels de semis, d'outils de travail du sol et de pulvérisation, les matériels de déterrage... L'entrée est libre. Connectez-vous sur le site www.betteravenir.com pour télécharger le badge et en savoir davantage sur cette manifestation.

TERRAIN Le nouveau président de la FNSEA a passé la journée du vendredi 26 août sur la Foire de Châlons où il a multiplié les échanges.

Xavier Beulin défend la TVA sociale

Crédit :RC

Xavier Beulin a été accueilli par le président de la FRSEA Joël Hospital et les personnalités avant l'inauguration le 26 août.

Très présent et très offensif dans son discours, Xavier Beulin a endossé avec énergie son costume de président des agriculteurs lors du premier jour de la Foire de Châlons. L'homme entend travailler au rétablissement de la compétitivité de l'agriculteur française. Il a rappelé le poids que représente l'agriculture dans l'économie et surtout dans la balance commerciale de la France. Car si le pays a du mal à exporter, son agroalimentaire traverse les océans pour atteindre le monde entier. Que ce soit en matière de vins et spiritueux – champagne oblige – ou de céréales, les producteurs de l'Hexagone font moins de bruit qu'Airbus, mais au total pèse autant, sinon plus.

Reste un obstacle de taille sur le chemin du redressement : les distorsions entre les salaires français et ceux des pays voisins. Xavier Beulin milite donc pour l'application de la TVA sociale. « *les chiffres du chômage sont mauvais et notre pays a besoin de retrouver de la confiance et de la compétitivité* », souligne M. Beulin. Les secteurs agricoles et agroalimentaires, en particulier les fruits et légumes, les viandes, la viticulture et l'horticulture sont de vrais gisements d'emplois. Le coût du travail y pèse lourd. « *Depuis 1999, la FNSEA prône l'application d'une mesure fiscale efficace et dynamisante : la TVA sociale que certains appellent également TVA antidélocalisations* », déclare le président de la FNSEA. Il s'agit d'alléger les charges sociales pour les employés et les employeurs tout en veillant au respect des équilibres des régimes sociaux.

La liberté de circulation des marchandises adossée à un marché européen unique rend plus que nécessaire la convergence des politiques fiscales et sociales. La FNSEA a fait de ce dossier une priorité.

R.C.

Edito

Crédit :RC

Benoît Piétrement
président de la FDSEA de la Marne

Les cathédrales de paille…

Elles ont fleuri partout dans le département. Malgré les réticences, le cynisme, voire le persiflage des uns, malgré les difficultés pour caler les quantités nécessaires et des tarifs acceptables pour tous, solutionner les problèmes de transport, et surtout malgré cette météo épouvantable qui, après nous avoir asséchés pendant des semaines au printemps, ne nous a permis qu'à de très rares moments d'avoir plusieurs jours consécutifs sans pluie cet été… cette opération paille est une réussite !

Il en a fallu de la détermination, de la négociation, de la patience et de la sueur pour arriver à ce résultat. Bravo à tous ceux qui ont mouillé leur chemise sur le terrain ou dans les bureaux, bravo à Laurent Champenois responsable paille, bravo à Mehdi notre logisticien, et bravo aux «*pailleux*» qui ont su s'adapter aux besoins colossaux de cette action en plus de leur travail habituel.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Il y quelques ratés à gérer et il y en aura encore mais l'essentiel est que l'objectif soit atteint. Les éleveurs des départements qui avaient besoin de paille peuvent s'approvisionner et c'est cela que nous devrons retenir.

Ces cathédrales de paille que nous avons bâties sont à l'image de la solidarité du monde paysan… impressionnantes et puissantes… mais aussi fragiles et délicates comme l'est la paille…

Ne laissons personne, par jalousie, opportunisme politique ou tout simplement pour le simple plaisir de dénigrer, jeter une étincelle et réduire à néant ce symbole de l'organisation de notre profession.

Crédit :RC

Discussion sur le stand de la FDSEA où Benoît Piétrement a reçu son président national.

Crédit :RC

Un discours très offensif.

Rte
Réseau de transport d'électricité
Donnez votre avis
RECONSTRUCTION DE LA LIGNE
DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS
Pour nous faire part de votre point de vue
sur le projet et son environnement,
RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de :
Permanences locales à :
Thin-le-Moutier
le 14 septembre 2011
de 9h00 à 13h00
Mairie
Viel-Saint-Rémy
le 14 septembre 2011
de 15h00 à 19h00
Mairie
Coucy
le 15 septembre 2011
de 9h00 à 13h00
Mairie
Annelles
le 15 septembre 2011
de 15h00 à 19h00
Mairie
La Neuville-en-Tourne-à Fuy
le 16 septembre 2011
de 9h00 à 13h00
Mairie
Pontfaverger-Moronvilliers
le 16 septembre 2011
de 15h00 à 19h00
Salle Souverville - 9, rue Pérard-Noizet
Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.
Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

L'ÉVÉNEMENT

AGENDA La rentrée se profile. Tour d'horizon des moments-clés de ce mois de septembre et de quelques passages incontournables d'ici la fin de l'année.

Agriculture, en attendant la Commission européenne

Il y a un an, la rentrée de septembre n'était pas facile, mais un sentiment d'optimisme, globalement, prévalait. Changement radical cette année : le climat économique mondial est morose, voire déprimé, en raison d'une très grande incertitude sur l'avenir économique de la planète. Si les questions de dettes peuvent paraître éloignées des problématiques de l'agriculture, il n'en demeure pas moins vrai que les décisions qui seront prises pour limiter les effets de la crise pourraient fortement impacter les entreprises et les ménages, donc la production, la distribution et la consommation de biens et services.

Difficile d'y voir clair en ce moment, d'autant qu'aucun responsable politique et économique (que ce soit en France, en Europe ou ailleurs) ne semble détenir de solution viable. La recherche et la mise en œuvre de remèdes sont d'autant plus compliquées que le calendrier électoral apparaît comme un bon prétexte pour repousser certaines décisions, à coup sûr.

Crédit : CE/Etienne Ansotte

Les propositions détaillées de la Commission européenne en matière de réforme structurelle de la Pac pour l'après 2013 et portant sur la période 2014-2020 seront très attendues et surtout analysées à la loupe par tous les grands pays agricoles de l'UE, au premier rang desquels la France. Rendez-vous entre le 5 et le 12 octobre 2011.

L'échéance principale

Rien que pour l'Europe et les quatre derniers mois de l'année, des élections auront lieu au Danemark (septembre), en Pologne (octobre), en Bulgarie (octobre), en Espagne (novembre). Et bien sûr, sur la ligne d'horizon encore un peu floue, les élections présidentielles française et américaine de 2012. Pour le monde de l'agriculture, pragmatisme fait loi, ou plutôt Pac. C'est bien évidemment l'échéance d'octobre, plus précisément entre le 5 et le 12, qui est biffée sur les agendas. À cette date, la Commission européenne doit rendre publique la totalité des détails de la réforme structurelle de la Politique agricole commune (Pac) pour l'après 2013. Tout cela sur fond de discussions extrêmement serrées sur le budget global de l'Union européenne (UE) et sur celui de l'agriculture en particulier. Même si le niveau des dépenses en faveur de la Pac devrait rester identique, la part du budget Pac doit passer, selon Bruxelles, de 39 % à 36% dans le budget total pour la période 2014-2020. À noter que les représentants professionnels (AGPB) des producteurs de blé feront un point sur les propositions de la Commission le 6 septembre. Les maïsiculteurs les auront précédés, le 5 septembre, avec une table-ronde sur les enjeux de la Pac 2014-2020, lors des Journées Maïs 2011 de Grenoble (Isère). Le 8 septembre, la meunerie française se penchera sur la difficile thématique de l'incertitude des marchés, lors de sa convention nationale à Paris.

Autre sujet qui intéressera l'agriculture, au niveau international, un nouveau cycle de négociations sur les changements climatiques débutera, du 28 novembre au 9 décembre 2011, à Durban en Afrique du Sud. Peu d'avancées semblent possibles aujourd'hui. Les mêmes pays campent sur les mêmes positions en matière d'abaissement des émissions de CO_2 ou des niveaux de référence à prendre en compte. L'UE s'est engagée sur une réduction de 20 % d'ici 2 020. Dans ce cadre, l'Acta, le réseau des instituts des filières animales et végétales, propose un colloque, intitulé Impacts du changement climatique en agriculture : réalités et pistes de recherche, le 24 novembre à Paris.

Salons, colloques et conférences

Comme d'habitude, la rentrée est marquée par le Space (25e édition) qui tient salon du 13 au 16 septembre à Rennes (Ille et Vilaine) et par le Sommet de l'élevage, qui célèbre ses 20 ans d'existence, les 5, 6 et 7 octobre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Tours (Indre et Loire) accueille, le 16 septembre, un colloque sur cancer et travail en agriculture, organisé par l'Institut national de médecine agricole et la MSA. Le 26 septembre, la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) organise un colloque d'une journée intitulée agriculture et concurrence.

La 4e biennale européenne de la montagne se tient à Gérardmer (Vosges) les 13 et 14 octobre autour du thème de l'innovation dans les espaces montagnards. En plaine, « *Betteravenir 2011 - Le salon de la betterave* » se déroule les 26 et 27 octobre dans l'Aisne et réunira près de 15 000 visiteurs.

Thierry Michel

ENTRETIEN

Un point marché de rentrée

Crédit : D.R.

Benoît Labouille, directeur général d'Offre & Demande Agricole (ODA), donne son sentiment sur la rentrée 2011 en matière de marchés de matières premières agricoles.

Quel état des lieux peut-on faire en cette rentrée 2011 ?

Globalement, en France, la récolte de blé est meilleure que ce qui avait pu être annoncé au moment du printemps et de ses niveaux de chaleur anormalement élevés. On est sur une belle récolte même si elle n'est pas exceptionnelle. Ceci vaut pour la France, notamment pour la qualité meunière. En revanche, l'Allemagne et la Pologne se retrouvent avec à peu près les mêmes problématiques que l'an passé. Sur les marchés exportations, pas de catastrophe pour le moment comme il y a pu avoir l'an passé avec la Russie. Cette dernière effectue un retour en force avec des volumes largement discountés. Mais attention, les prix remontent depuis une bonne quinzaine de jours, sans qu'on trouve une explication rationnelle. C'est du côté du maïs qu'on entrevoit des problèmes aujourd'hui et particulièrement du maïs américain. Les Etats-Unis sont un vrai souci sur les marchés. Les volumes produits en 2011, en boisseau par acre, sont très en dessous de ceux de 2010 et 2009. Le cours du maïs dirige donc les marchés de matières premières agricoles en ce moment.

Quels clignotants doit-on surveiller en septembre ?

Il ne s'agit pas tant de surveiller les marchés agricoles que d'autres facteurs. Incontestablement, les éléments à scruter, qui constituent des freins, ce sont les conditions macro-économiques en vigueur sur la planète. La consommation des ménages sera un indicateur prépondérant dans les semaines à venir. Les niveaux et la vigueur de la croissance économique du monde et par pays aussi. Côté agricole, les fonds investis en matières premières agricoles semblent rester investis, considérant que ces dernières sont plutôt des valeurs refuges aujourd'hui par rapport aux marchés des actions. Le niveau de production d'éthanol sera à surveiller. Il ne faut pas oublier que sur ce sujet, un vote doit intervenir aux États-Unis pour prolonger ou pas un crédit d'impôt au-delà de 2012. Le marché du maïs pourrait en pâtir en cas de non-reconduction car la production des usines existantes devra s'ajuster. Même si, dans le même temps, elles doivent fonctionner pour amortir les investissements consentis dans le domaine. Les productions végétales futures de l'hémisphère sud sont aussi à surveiller.

Propos recueillis par Thierry Michel

2011, année internationale de la forêt

Dans ce cadre, la Fondation d'entreprises Ricard propose de faire un bilan sur la prise en compte du rôle de la forêt dans l'avenir de la planète et les moyens mis en œuvre pour la sauver et la réhabiliter. Le 6 septembre, à Paris.

AU FIL DE LA SEMAINE

TAXATION François Fillon, le Premier ministre, a dévoilé le 24 août un plan de 11 milliards d'euros de réduction des déficits pour 2012 et de 1 milliard pour 2011. Parmi les nombreuses mesures évoquées, « *la majoration du prix du tabac, de l'alcool fort et des boissons à sucre ajouté* » (sodas) a créé la surprise. Ces trois postes devraient rapporter 1,15 milliard d'euros à l'Etat sur 2011 et 2012.

Les boissons à sucre ajouté dans le collimateur

Le Premier ministre François Fillon a créé la surprise lors de l'annonce de son plan de réduction des déficits pour 2012. L'ambition affichée du gouvernement de « *modifier les comportements en matière de santé publique et d'environnement* » s'est traduite par l'augmentation de la taxation du tabac et des alcools forts (hors le rhum) ainsi que par la création d'une nouvelle taxe sur les boissons à sucre ajouté. En clair, François Fillon a annoncé une augmentation des prix du tabac de 6 % en 2011 et en 2012 ; une hausse de la fiscalité et des prélèvements sociaux sur les alcools forts et la création d'une taxe sur les boissons sucrées. « *Dans le cadre de la politique de santé publique menée par le gouvernement, il apparaît nécessaire de freiner le développement de l'obésité qui fragilise la santé des personnes concernées et qui représentera à terme un coût important pour la Sécurité sociale* » peut-on lire dans le dossier de presse. Pour ce faire, il est proposé de renchérir le prix des boissons sucrées « *dont une consommation non maîtrisée favorise la prise de poids afin d'inciter les consommateurs à réduire leur consommation* ». La mesure proposée consiste à créer « *une accise spécifique sur les boissons sucrées dont le taux sera aligné sur celui du vin* ». Les eaux, les jus de fruit (sans sucres ajoutés) et les produits contenant des édulcorants ne sont pas concernés par cette mesure. Cette mesure entrera en vigueur le 1er janvier 2012 et sera présentée dans le PLFSS (projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2012). Elle permettra de générer 120 millions d'euros de recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale.

Crédit : Cedus

Travailleurs saisonniers permanents : quel financement ?

Il faut se souvenir que la taxation des boissons sucrées était l'une des pistes évoquées par le Nouveau Centre dans sa proposition pour financer l'allègement des charges pour les travailleurs saisonniers permanents de l'agriculture. Mesure à laquelle s'est engagé François Fillon pour l'année 2012. Le député UMP Bernard Reynes s'est dit « *stupéfait* » par la taxe sur les sodas annoncée par François Fillon, une mesure que le député avait recommandée récemment dans un rapport parlementaire mais en contrepartie d'une baisse du coût de la main-d'œuvre agricole. « *C'est comme si on s'était inspiré de ma proposition pour trouver des recettes et détourner l'affectation de la dépense au dépend du monde agricole !* », souligne-t-il. Dans le cadre d'une politique globale de prévention des addictions, le gouvernement souhaite relever les prix des boissons alcoolisées, « *qui demeurent inférieurs à ceux de la plupart de partenaires européens* ». Afin de tenir compte des spécificités de consommation nationale, il est proposé d'augmenter la fiscalité sur les boissons fortes (de l'ordre de 90 centimes par litre pour les boissons titrant 40°). Les rhums et les productions régionales ne sont pas concernés par cette mesure. Elle sera présentée en PLFSS 2012 (loi de finance concernant la Sécurité sociale) et se traduira par 340 millions d'euros de recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale. Au chapitre du tabac, le gouvernement souhaite relever le prix du tabac dès cette année. La hausse sera de 6 % dès le mois d'octobre 2011 puis de 6 % en 2012, « *afin de donner un signal fort sur le renforcement de la lutte contre le tabagisme* ». Les recettes supplémentaires attendues pour la Sécurité sociale sont de 90 millions d'euros en 2011 et 600 millions d'euros en 2012.

S.B.

POUR L'ANIA ET LES FABRICANTS DE SUCRE, UNE MESURE « *INJUSTE ET SANS FONDEMENT* »

■ **L'Association nationale des industries alimentaires réagit dans un communiqué, le 25 août, à la décision du Premier ministre de taxer les boissons sucrées, en estimant que c'est une mesure « *injuste, stigmatisante et sans fondement* ». « *Taxer certaines denrées alimentaires, sur la base d'arguments de santé publique, alors même que ces produits sont autorisés sur le marché, et qu'ils font l'objet de contrôles permanents de la part des autorités sanitaires, est purement et simplement illogique et scandaleux* ». Une telle mesure revient à « *stigmatiser ces produits* » en les désignant comme « *mauvais* » ou « *nocifs* », en appliquant la même politique fiscale que pour le tabac, sans justification scientifique, indique l'Ania. Les boissons sucrées « *représentent moins de 3,5 % de l'apport calorique quotidien des Français* », argumente l'Ania. Les spiritueux sont déjà taxés à hauteur de plus de 80 % du prix de vente aux consommateurs, relève l'association, qui indique que cette nouvelle mesure entraînera une augmentation de 90 centimes par litre pour les boissons titrant 40 degrés. De son côté le SNFS (Syndicat national des fabricants de sucre) estime qu'il « *ne faut pas entrer dans une mécanique par laquelle on montre du doigt des aliments dits dangereux alors qu'ils sont pleinement autorisés* ». De plus, son président Bruno Hot estime que la mesure sur les sodas aura un impact sur le pouvoir d'achat des plus modestes qui sont les premiers consommateurs de ces produits.**

CROISSANCE ÉCONOMIQUE Le Fonds monétaire international (FMI) vient de publier une nouvelle série de prévisions de croissance. Pas rassurant

Alerte sur la croissance

Personne ne s'attend à un miracle. Il n'y en aura sans doute pas. Le Fonds monétaire international (FMI) devrait publier de nouvelles prévisions de croissance économique (PIB) dans le monde et pays par pays, le 20 septembre. Dans la majorité des cas, cette revue se soldera par un abaissement de ces prévisions. Le pire, c'est que la faiblesse globale ne montre pas les reculs individuels plus importants. En effet, le FMI prévoit un PIB mondial en hausse de 4,2% pour 2011 (au lieu de 4,3 % prévu précédemment) et de 4,3 % pour 2012 (contre 4,5 % attendus). C'est pays par pays que les baisses sont plus nettes, notamment pour ce qui concerne les pays à économie développée, à l'exception notoire, et encore, de l'Allemagne. Aux Etats-Unis, la prévision chute de 2,5 % à 1,6% pour 2011 et de 2,7% à 2% pour 2012. En zone euro, le FMI n'attend plus que 1,9 % de croissance pour 2011, contre 2% auparavant, et 1,4 % en 2012 (contre 1,7 %). La France devrait progresser de 1,8 % en 2011, en recul de 0,3 % par rapport à l'estimation précédente et 2012 devrait connaître un tout petit + 1,6 % de croissance (contre 1,9% dans la prévision précédente). Et si l'Allemagne peut paraître faire bonne figure en 2011, avec une croissance économique stable à + 3,2 % pour 2011 (un chiffre qui n'a pas changé avec les nouvelles prévisions), elle devrait connaître des soucis en 2012 : les + 2 % prévus devraient descendre à + 1,6 %. Et si l'Allemagne ne croît pas (comprendre n'exporte pas), c'est toute la zone euro et l'UE qui ralentissent. Un autre facteur économique devrait s'avérer difficile à gérer dans les mois et l'année à venir : l'inflation. Selon les dernières estimations de la Banque centrale européenne, et son président Jean Claude Trichet, l'inflation dans la zone euro « *devrait rester nettement supérieure à 2 % dans les mois qui viennent* ». Et là ; un vaste débat s'engage entre les économistes et experts de la monnaie. Du côté de la BCE, on pense que cette inflation doit être maîtrisée, coûte que coûte. Pour d'autres, un peu d'inflation en plus donnerait un peu d'air à l'économie. Difficile de trancher.

Thierry Michel

En bref

Implanter une haie

L'implantation d'une haie ne s'improvise pas. Elle nécessite une réflexion préalable pour bien définir son projet : besoins, objectifs, localisation sur l'exploitation.
La Chambre d'agriculture de la Marne, le Centre régional de la propriété forestière de Champagne-Ardenne, la Fédération des chasseurs de la Marne et la Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne ont donc mis en place la formation « *Implanter une haie, mode d'emploi* ». Cette dernière est destinée aux agriculteurs et viticulteurs.
Date et lieu :
le mercredi 21 septembre, à Châlons-en-Champagne
Durée : une journée
Objectifs :
Définir les objectifs d'implantation d'une haie
Concevoir son projet de haie
Maîtriser les différentes étapes d'implantation d'une haie
Programme :
Pourquoi planter une haie ?
Où la planter ?
Comment la structurer ?
Comment choisir les essences ?
Comment planter une haie ?
Pourquoi et comment l'entretenir ?
Des visites et applications pratiques sont prévues sur le terrain.
Nombre maximum de participants : 15
Si vous êtes intéressé par cette formation, vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture de la Marne avant le 10 septembre : www.marne.chambagri.fr.

Chimie du végétal : au moins trois nouvelles usines de produits chimiques issus du végétal dans l'UE

Au moins trois nouvelles usines de produits chimiques issus du végétal dans l'UE devraient sortir de terre dans les années qui viennent, résume Christophe Rupp-Dahlem, président de l'Association pour la chimie du végétal (ACDV), à deux semaines du premier colloque européen sur la chimie du végétal du 5 au 7 septembre. Pour commencer, l'amidonnier Roquette démarrera une unité de 25 000 tonnes de plastiques d'origine végétale (blé, maïs, pommes de terre) sur son site de Lestrem (Nord) déjà le mois prochain, selon le président de l'ACDV, qui organise le colloque européen. D'autre part, une usine de 10 000 tonnes d'acide succinique (une « *brique* » élémentaire qui sert à la fabrication de composants élaborés, comme les solvants, les polymères pour films, etc.) démarrera en Italie l'an prochain, à partir de maïs, à l'initiative de Roquette et de la société néerlandaise DSM. Une autre usine d'acide succinique, de 25 000 tonnes, est prévue en Espagne pour 2013, à l'initiative de la firme chimique allemande BASF et de la firme néerlandaise CSM, spécialisée dans les produits pour la boulangerie. Et ce n'est qu'un début.

RECOLTE Agritel publie son estimation de la production française avec une baisse des rendements estimée à -9,1%.

Blé tendre : l'estimation Agritel

Pour Agritel, la récolte française 2011 en blé tendre est estimée à 33,2 millions de tonnes.
Les résultats sont issus d'un sondage effectué auprès d'un large panel d'opérateurs de la filière (organismes stockeurs, producteurs et autres) couvrant l'ensemble du territoire national. Ce sondage a été réalisé par le département Analyses & Recherche de la société Agritel entre le 16 et le 18 août. Il restait alors quelques milliers d'hectares restent à récolter de la Bretagne au Nord/Picardie en passant par la Normandie.
Le rendement moyen national 2011 est estimé à 65,9 q/ha contre 72,5 q/ha l'an passé pour une surface 2011 de 5 034 000 ha (source SSP). La baisse des rendements est ainsi estimée à -9,1 % par rapport à l'an passé, ce qui conduit, malgré la hausse des emblavements, à une baisse de production de -7 %.

Evolution de la production française et estimation 2011 en Mt

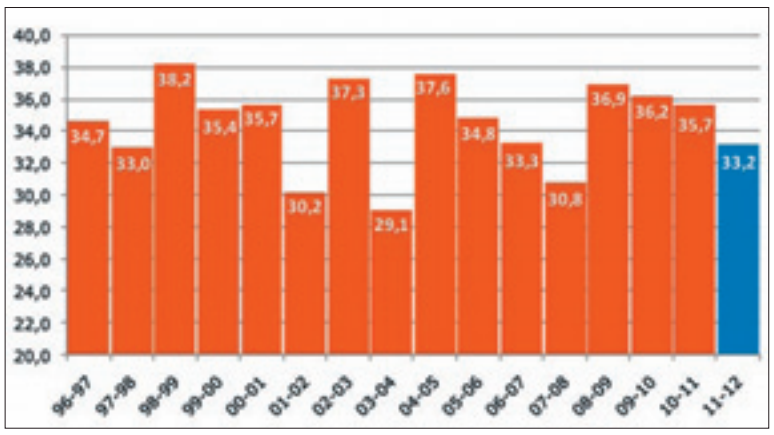

Cette production, équivalente à celle de 2006, est nettement supérieure aux mauvaises années de 2001, 2003 et 2007.

Elle est légèrement inférieure de -4% à la moyenne quinquennale qui s'établit à 34,6 Mt

Estimation des rendements blé tendre en France. q/ha

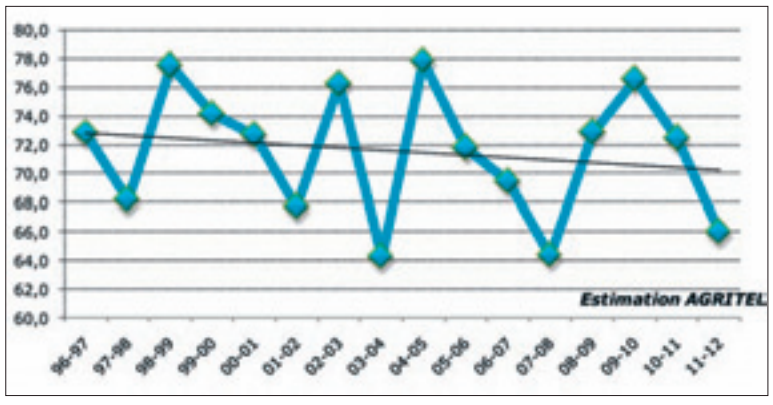

La récolte 2011 se caractérise par une hétérogénéité extrême des rendements entre les différentes régions et au sein même des exploitations selon le type de sol.
Au niveau qualitatif, malgré une récolte qui aura traîné en longueur et des conditions printanières particulièrement difficiles, le cru 2011 semble de bonne facture en général. Les teneurs en protéines sont au rendez-vous tandis que les poids spécifiques sont dans l'ensemble biens supérieurs à la norme de 76 kg/hl.

Surface blé tendre – France – Mha (Source SSP)

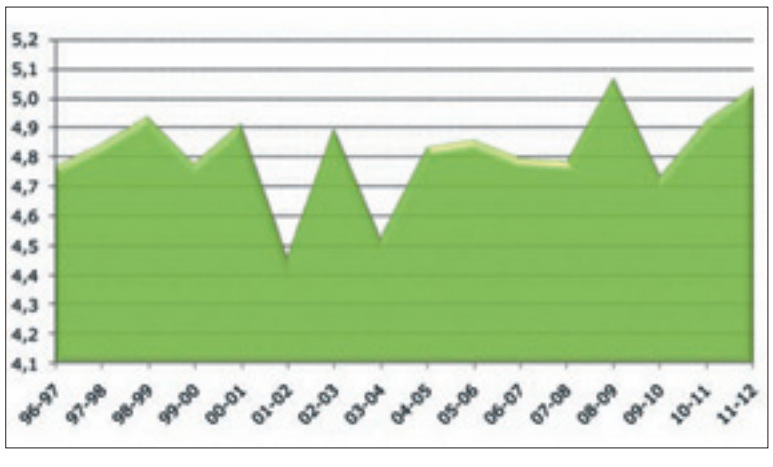

Les surfaces emblavées à l'automne dernier sont le second record historique. Cela limite partiellement l'impact de la baisse des rendements observée.
Si le rendement moyen 2011 s'inscrit en net recul de -9,1%, il est largement supérieur à ce qui était craint précédemment, au plus fort de la sécheresse printanière. D'une manière générale, le retour des précipitations au mois de juin aura offert de bonnes conditions de remplissage permettant une remontée des potentiels dans la plupart des régions de la moitié nord de la France. Dans la moitié sud, les cultures déjà avancées en maturité n'ont pu se rattraper au remplissage d'autant plus que le retour des pluies y fut nettement moins prononcé.

Evolution des rendements par rapport à l'an passé par région au 19 août 2011

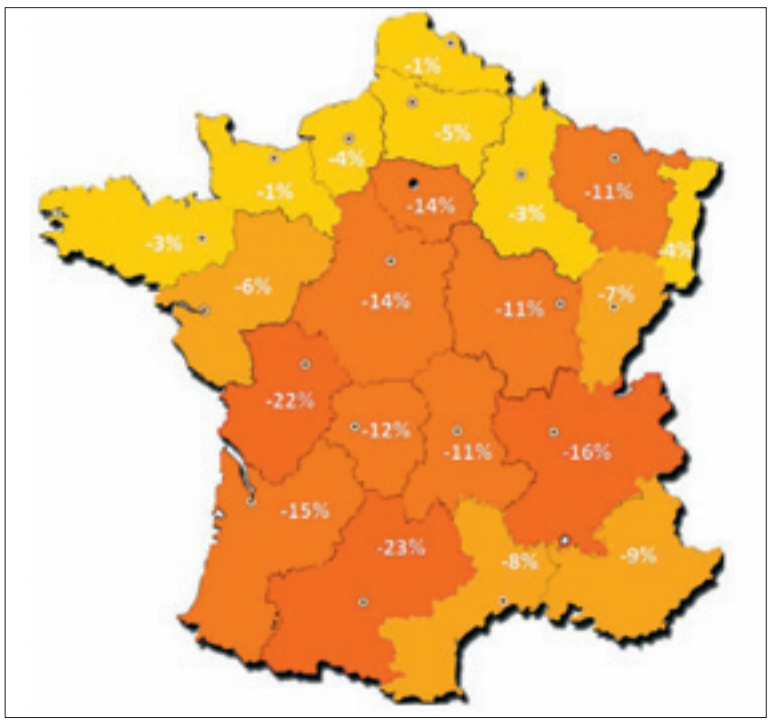

Evolution des rendements par rapport à l'an passé par région (Estimation du 18 mai)

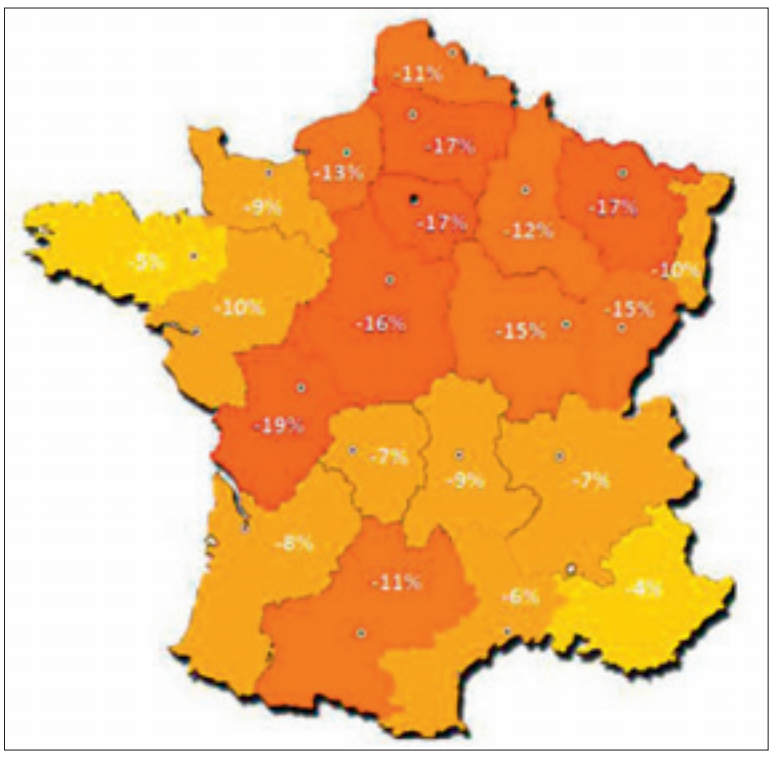

A PROPOS D'AGRITEL

Agritel est une société de conseil spécialisée dans la gestion du risque de prix dans le secteur agroalimentaire et agro-industriel, confronté à une volatilité des prix croissante. Agritel apporte les outils, les connaissances et le savoir-faire utilisés depuis plusieurs décennies dans le monde de la finance en matière de gestion des risques et de couverture. Agritel apporte surtout son expertise aux acteurs du monde financier sur les fondamentaux des marchés agricoles. Créé en 2001 par Michel Portier, Agritel décline aujourd'hui son expertise sur trois métiers : la formation, l'information et le conseil. Elle est présente en France et en Ukraine.

COMPRENDRE

COLZA A l'automne, les insectes qui peuvent vraiment poser des problèmes sur colza sont finalement peu nombreux. Il s'agit de façon récurrente du charançon du bourgeon terminal, et plus périodiquement, des pucerons verts et des altises. Pour les maîtriser à bon escient, les traitements en végétation doivent être positionnés sur observation et tenir compte du traitement de semence.

Contrer les insectes à l'automne

Très nuisible charançon du bourgeon terminal

Cet insecte en recrudescence gagne du terrain sur tous les secteurs de production. Il est particulièrement présent et nuisible depuis deux ans sur le sud-ouest de l'Aube. L'adulte est discret et sa présence ne peut être détectée dans les parcelles que dans des pièges (cuvettes jaunes en haut de la végétation). Les dégâts des larves des charançons du bourgeon terminal ne sont généralement visibles qu'après la reprise de végétation à un moment où il n'y a plus aucune possibilité de lutte. Sa nuisibilité peut être importante, d'autant plus sur des petits colzas ou des colzas mal implantés. La vigilance s'impose donc avec ce ravageur. Intervenir 8 à 10 jours après les premières captures d'adultes, de façon à les détruire avant la ponte.

Crédit : DR

Les pucerons transmettent des viroses

Crédit : DR

Si plusieurs espèces de pucerons sont repérables sur les plantes (puceron cendré, puceron du navet et puceron vert), c'est le puceron vert du pêcher qui se montre le plus nuisible. Il est dangereux surtout parce qu'il transmet des viroses au colza. Ces viroses peuvent causer des pertes supérieures à 5 q/ha.
En cas de traitement de semences Cruiser OSR, les colzas seront protégés jusqu'au stade 6-8 feuilles contre les attaques de pucerons virulifères. Cette protection est suffisante car on considère que le risque de transmission de virose par les pucerons est important de la levée jusqu'au stade 4-6 feuilles (ou 6 semaines de culture).
En l'absence de traitement de semences efficace sur pucerons, il faut observer régulièrement et minutieusement des plantes. Intervenir avec un insecticide dès que l'on atteint 20 % de plantes qui portent des pucerons. Aujourd'hui, le choix d'insecticide est très limité puisque le seul aphicide strict efficace en toute région qui reste autorisé sur colza est le Proteus. Des problèmes d'efficacité sont en effet apparus avec le pyrimicarbe en Champagne en 2008 et 2009 et les pucerons verts sont résistants de longue date aux pyréthrinoïdes.

Se concentrer sur les larves de grosse altise

Si la grosse altise est plus présente sur le nord-ouest de la France, la petite altise est ponctuellement présente partout. Les altises adultes (petite et grosse) peuvent endommager la surface foliaire du colza au début de son cycle. Ces prélèvements de surface verte limitent la croissance et, dans les cas les plus sévères, peuvent entraîner des pertes de pieds (souvent en bordure). Vis-à-vis de ce risque, le seuil d'intervention est de 8 plantes sur 10 avec morsures ou 25% de surface foliaire détruite, du stade cotylédons à 3 feuilles. En deçà de ce seuil, on peut considérer que les interventions amènent plus d'inconvénients que d'avantages, notamment sur la faune auxiliaire qui régule les populations de pucerons.
Concernant le risque vis-à-vis des larves de grosses altises, les interventions ultérieures, avec des pyrèthrinoïdes visant le charançon du bourgeon terminal, permettent de détruire en grande partie les larves d'altises lors de leurs déplacements.
En cas d'infestation larvaire, il est possible d'intervenir spécifiquement avec une pyrèthrinoïde lorsque 70 % des plantes présentent au moins une galerie.
Cruiser OSR est efficace contre les attaques précoces de grosse altise jusqu'au stade 3-4 feuilles

Crédit : DR

Crédit : DR

Un cortège d'autres insectes moins dommageables

D'autres insectes peuvent être présents dans les colzas à l'automne : mouches du chou, petites altises à la levée, mineuses dans les feuilles, insectes du sol (taupins, noctuelles,…) tenthrèdes.

La **mouche du chou** est présente dans toutes les grandes régions de production de colza mais on le trouve particulièrement en Champagne crayeuse. La seule méthode pour limiter les attaques repose sur l'agronomie : ne pas semer trop tôt et optimiser la qualité de l'implantation pour limiter l'impact des galeries des asticots sur les pivots.

L'INNOVATION TRAITEMENT DE SEMENCES

■ **Cruiser OSR** associe le thiaméthoxam (insecticide) et 2 fongicides (métalaxyl-M et fludioxynil). Ce traitement de semences permet la protection contre les maladies responsables de la fonte des semis et du mildiou et protège contre les ravageurs présents en début de cycle.
Son efficacité est bonne contre les attaques de pucerons (jusqu'au stade 6-8 feuilles), les tenthrèdes de la rave et, même s'il peut être insuffisant sur attaque un peu sévère, les petites altises.
Cruiser OSR est efficace contre les attaques précoces de grosse altise jusqu'au stade 3-4 feuilles.
Cruiser OSR n'est pas efficace sur mouche du chou, baris, charançon du bourgeon terminal.

Précaution à prendre :
- Recommandation : en cas d'utilisation d'un semoir pneumatique à dépression, diriger les poussières des semences traitées vers le sol à l'aide d'un déflecteur.
- Les semences doivent être bien enfouies dans le sol pour protéger les oiseaux sauvages.
- Dangereux pour les abeilles (pas de culture mellifère comme culture de remplacement).
- Pas d'utilisation d'insecticides de la famille des néonicotinoïdes (Proteus notamment) en traitement foliaire tout au long du cycle de la culture dans les cultures traitées thiamethoxam pour éviter les risques d'apparition de résistance croisée.

CONSULTER LE BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL DE VOTRE RÉGION

■ Des observations hebdomadaires sont réalisées par les partenaires du réseau d'épidémio-surveillance. N'hésitez pas à consulter le BSV de votre région accessible depuis l'espace régional du site Cetiom ou sur les sites de la Draaf.

Laurent Ruck
Cetiom Châlons en Champagne

Le bureau de l'entrepreneur
Chaque semaine un état de la situation sanitaire des cultures
Le site web sécurisé pour la gestion de votre entreprise
• prévoir
• gérer
• échanger
• savoir
www.fdsea51.fr
TER INFORMATIQUE
Tél. : 03 26 35 00 50 - E.mail : contact@ter-informatique.com

VILLE DE Reims

fdsea 51

La Campagne à la ville

du mercredi 14 au samedi 17 septembre 2011
de 9h à 19h00

GRATUIT - PLACE D'ERLON

Nombreux jeux et animations

Animaux de la ferme

Jardin des saveurs

Marché fermier

Parcours en tracteur, poneys pour les enfants

"L'agriculture champenoise dans nos assiettes"

la campagne à la ville

AVEC LE SOUTIEN DE

Plus d'infos sur www.fdsea51.fr (espace presse)

Région Champagne Ardenne · La Marne · Groupama · France Bleu Champagne · www.maregion.tv · cohesis · Champagne Céréales L'entreprise de la terre · Cidil · Les Produits Laitiers · Crédit Agricole Nord Est · Cristal Union · Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Reims-Tinqueux · Chambre d'Agriculture Marne · msa santé famille retraite services · Interbandes · gnis · fraich' attitude · Canon

farmain communication & impression - REIMS - 03 26 04 73 24

DOSSIER > Foire de Châlons

ÉVÉNEMENT Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État au Commerce et Xavier Beulin, président de la FNSEA, ont marqué le premier jour de la Foire de Châlons le vendredi 26 août.

Une inauguration sous les feux de l'actualité

Les discours prononcés lors d'une inauguration sont souvent convenus et sans surprise. Mais l'actualité a rappelé à l'ordre les orateurs qui sont exprimés après le coupé de ruban de la 65e Foire de Châlons. Nouveau parc des expositions, crises agricoles, plan d'économie (d'austérité ?) du gouvernement : du local au national chacun y a trouvé son compte.

Dans un hommage appuyé au monde agricole, Dominique Petitcolin a évoqué l'avenir de la Foire de Châlons et les difficultés des entreprises du secteur du commerce. Le coprésident de l'Union commerciale de Châlons est à la fois un chef d'entreprise aguerri et le grand stratège de la Foire de Châlons. Un événement créé par des commerçants et artisans, « *dont le double des clefs a immédiatement été confié aux agriculteurs marnais et champardennais* », souligne M. Petitcolin. Et ils en ont fait un extraordinaire étendard.

La Foire de Châlons vit aujourd'hui une mutation inédite. Un nouveau parc des expositions est en cours de construction. Le Capitole en Champagne, c'est le nom de ce nouvel écrin, sera inauguré pour la 66e Foire. Il est en partie fonctionnel et les visiteurs peuvent d'ores et déjà découvrir le hall 4 où est installé le Pôle Agro-ressources avec la FDSEA, la FRSEA, La Marne Agricole et Réussir, le groupe de presse agricole leader en France. Ce Capitole, les élus en ont confié la gestion aux organisateurs de la Foire associés à la société Vega. Une décision lourde de sens car elle privilégie les compétences locales enrichies d'une expertise nationale. « *C'est la meilleure garantie pour nos exposants qui auront toujours des interlocuteurs attentifs à leurs intérêts* », souligne

Crédit : RC

On coupe le ruban inaugural. De g à d : Bruno Bourg-Broc député maire de Châlons en Champagne, Frédéric Lefebvre secrétaire d'État au Commerce, Xavier Beulin président de la FNSEA.

Dominique Petitcolin qui est sans conteste le meilleur avocat des commerçants et artisans. Et un adversaire farouche des fonds de pension.

Position géographique stratégique de Châlons en Champagne

René-Paul Savary, président du Conseil général, puis Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional, ont ensuite défendu avec conviction les territoires qu'ils administrent. Agriculture, viticulture, agro-industrie, industrie : les atouts ne manquent pas et la région exporte plus qu'elle n'importe. Pour le député-maire de Châlons Bruno Bourg-Broc, « *la Foire, ce sont 11 jours intenses* », dans une ville qui « *occupe une position géographique stratégique au cœur des terres de Champagne* ». Et cette Foire, avec ses concerts et son activité, n'adoucissait-elle pas les mœurs, observe BBB qui cite Montesquieu, « *c'est une règle générale, partout où il y a des mœurs douces il y a du commerce, et partout où il y a du commerce il y a des mœurs douces* ».

De la douceur, Xavier Beulin a du mal à en trouver dans les diverses crises que traverse l'agriculture. Le président de la FNSEA appelle à lutter contre le déclin engagé de l'agriculture française. Avec 900 000 t de paille qui au final auront été collectées par le quart nord-est de la France pour les bassins d'élevage, le monde agricole a fait preuve d'une solidarité exemplaire. Mais les agriculteurs ne veulent pas disparaître en silence. Xavier Beulin en appelle aux pouvoirs publics afin de restaurer la compétitivité de l'agriculture française. Une activité qui pèse tant en terme d'emploi et dans la balance commerciale de la France.

Concluant les discours, le secrétaire d'État au Commerce a tenté de trouver des signes d'embellie dans le flux continu de mauvaises nouvelles qui égratigne l'économie française. L'effort est louable, la volonté réelle. Frédéric Lefebvre en appelle à l'union. Reste que chacun garde en ligne l'échéance présidentielle de 2012, et que le moindre faux pas sera stigmatisé.

Richard Cremonini

Crédit : RC

Benoît Piétrement présente le bilan de l'opération paille à Frédéric Lefebvre sur le stand de la FDSEA de la Marne.

Crédit : RC

De g à d : Jacques Rouchaussé (secrétaire national Légumes de France), Joël Hospital (président FRSEA) et Frédéric Lefebvre.

Crédit : RC

Dominique Petitcolin, coprésident de l'UCIA organisatrice de la Foire de Châlons.

Crédit : RC

Frédéric Lefebvre accueilli sur le stand du sucre par Bertand du Cray, directeur général du Cedus.

Crédit : RC

Frédéric Lefebvre accueilli par Caroline Dapaz (Carte Moisson).

Crédit : RC

Le ministre accueilli par le président de la région Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy.

Crédit : RC

De g à d : Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État au Commerce, René-Paul Savary, président du Conseil général de la Marne.

FOIRE DE CHALONS

VISITE Le ministre de l'Agriculture est venu à nouveau à la Foire de Châlons où il a multiplié les rencontres sans pour autant faire des annonces fracassantes.

Le ministre aime la Foire mais vient les poches vides

Bruno le Maire est un peu chez lui à la Foire de Châlons où il s'est rendu pour la troisième année consécutive. Le ministre de l'Agriculture a passé la matinée du samedi 27 août à rencontrer les professionnels et élus du monde agricole. De quoi prendre la température de la rentrée qui s'annonce complexe et animée. L'année 2011 est contrastée pour l'agriculture française, observe le ministre. Sur le plan des grandes cultures, l'horizon s'est assombri sous l'effet de la sécheresse mais au final ce n'est pas si mal, les prix étant là. Bruno Le Maire a échangé sur le sujet sur le stand de Champagne Céréales. Pascal Prot, son président, a annoncé avoir collecté 2,6 millions de tonnes grains, un chiffre meilleur que celui espéré en début de moisson.

Lors de son passage sur le stand de Cristal Union, où il a rencontré Jean Collard et Éric Lainé, le ministre a été alerté sur la fiscalité du bioéthanol dont la modération est indispensable pour pérenniser la filière. Autre point abordé, la nouvelle taxe annoncée sur les boissons sucrées qui risque d'avoir des répercussions négatives sur la production.

Mais le gros dossier du jour était porté par Jacques Rouchaussé. Le secrétaire de Légumes de France, et par ailleurs maraîcher dans la Marne, a sonné l'alarme pour défendre une filière tragiquement impactée par un flux convergent d'événements négatifs. « *Depuis le déclenchement de la crise par E.coli en mai dernier, les producteurs de légumes sont sur la paille. Il est urgent de prendre des mesures de sauvegarde des entreprises et des emplois de la production de légumes en France* », souligne Jacques Rouchaussé. Hélas Bruno Le Maire est venu les poches vides. « *Vous me réclamez une année blanche que j'ai refusé aux éleveurs* », explique le ministre, « *vous l'accorder à tous coûterait 700 millions d'euros et je ne sais pas faire* ». Alors que les finances publiques sont au-delà du rouge, impossible de faire preuve de largesse. C'est le 7 septembre que le ministre de l'Agriculture doit annoncer le plan de sortie de crise des productions de légumes et de fruits. Les producteurs attendent notamment l'indemnisation promise à l'euro près des pertes causées par E.coli.

Fruits et légumes : la priorité du ministre

À Châlons, Bruno Le Maire a répété que la crise de la filière fruits et légumes « *est une priorité* ». Il observe également que pour les éleveurs, « *la situation reste très difficile et demande la poursuite des aides* ». Pour les grandes cultures, « *c'est meilleur que prévu* ». Le ministre en appelle donc à la solidarité entre les filières. Cette solidarité, il a pu constater sa mise en œuvre sur le stand de la FDSEA de la Marne où son président Benoît Piétrement à dresser le bilan de l'opération paille. Cette dernière a permis de collecter 60 000 t de pailles fournies par 1 200 agriculteurs engagés. De quoi nourrir plus de 22 000 vaches durant un an.

Si les aides conjoncturelles sont nécessaires en période de crise, l'agriculture française a besoin de réformes de structures, selon lui. « *Les coûts de production et le coût du travail doivent être plus faibles que chez nos voisins* », ajoute le ministre qui veut arriver à une baisse de 1 euro du coût horaire de la main-d'œuvre. « *L'agriculture française est une des meilleures du monde et a tous les atouts pour réussir* », a-t-il conclu.

Reste à démarrer le chantier de la reconquête de la compétitivité.

Richard Cremonini

Bilan de l'opération paille sur le stand de la FDSEA avec son président Benoît Piétrement.

Jean-Marie Martel, concessionnaire, a évoqué la formation professionnelle du machinisme agricole.

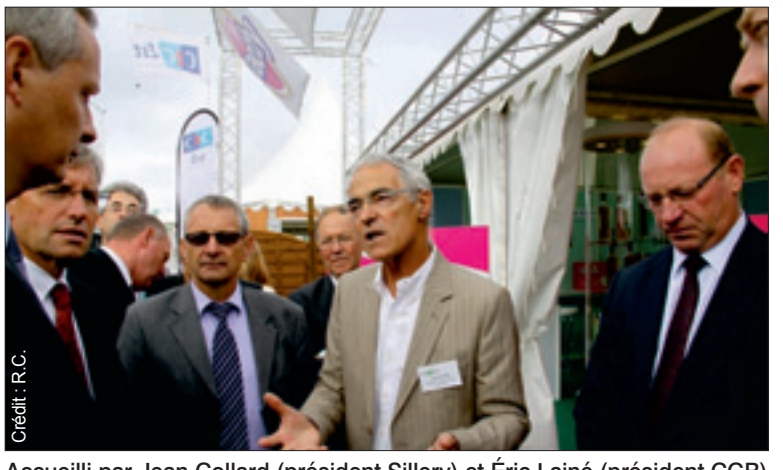

Accueilli par Jean Collard (président Sillery) et Éric Lainé (président CGB) sur le stand de Cristal Union.

Sur le stand du Crédit Agricole du Nord Est avec son président Jean-Pierre Laporte.

Sur le marchepied du tracteur, un Fendt cette fois.

La supplique de Jacques Rouchaussé pour venir en aide aux producteurs de fruits et légumes.

Discussion pour défendre la luzerne avec Jean-Pol Verzeaux, président de Coop de France Déshydratation.

Avec Pascal Prot (président) sur le stand de Champagne Céréales.

ISUZU
TVA récupérable (1)
Pas d'ECOTAXE - Pas de TVTS!
Garantie 3 ans (1) ou 100.000km
Boîte de vitesses manuelle ou automatique
Charge utile de 895 à 1095kg
2 motorisations 2.5l TD 136ch et 3.0l TD 163ch
3 types de cabines simple, approfondie et double
Remorque 3000kg
D-MAX
Le Pick-up qui monte !
N°3 sur le marché français*
À PARTIR DE 14.790 €HT (2)
VENTES PICK-UP FRANCE*
www.isuzu.fr
GARAGE MOREAU / Actipôle Neuvillette 51100 REIMS - Tél. 03 26 87 31 32

FOIRE DE CHALONS

FILIÈRES A l'occasion de la 65ème foire, du vendredi 26 août au lundi 5 septembre, l'interprofession bovine et ovine de Champagne-Ardenne, Interviandes, renouvelle et développe sa présence dans deux endroits.

Un pêle-mêle de saveurs pour nos papilles…

Le Restaurant Terre des Saveurs

Depuis 1999, le Restaurant Terre des Saveurs à coté de la grande bouteille met en avant quotidiennement, midi et soir, des viandes et produits issus des filières de notre région. Dans ses cuisines, Eric Lefebvre (Fromagerie de Paris, rue de Charenton), Meilleur Ouvrier de France, vous propose une carte variée offrant des plats traditionnels et des grillades pour satisfaire les papilles de tous les gourmets.
Toutes les viandes proposées (bœuf, veau, agneau, porc, volaille et produits tripiers) proviennent d'animaux nés et élevés dans les élevages champardennais.
Signature « *Les Eleveurs de Champagne-Ardenne* » pour le bœuf et l'agneau
Label Rouge « *Poulet fermier de la Champagne* » pour la volaille

Venez découvrir également le buffet fromages d'Eric Lefebvre où vous est proposée une palette de plus de 100 fromages riches en goût et en couleurs. L'occasion de faire découvrir à nos palets les milles et une saveur de notre filière laitière sur la région Grand-Est, avec les conseils d'un professionnel.
De nombreux partenaires sont au rendez-vous : Champagne céréales, Banette, Cristal Union, Charbonneaux Brabant, les Eleveurs de la Champagne nous offrant une diversité de produits issus de notre région.

Crédit : D.R.

L'espace Ferme

Crédit : D.R.

Tout ce qu'il faut savoir sur l'élevage et les viandes

Interviandes et le centre d'information des viandes vous informent sur l'étiquetage, choix des morceaux, atouts nutritionnels des viandes, accords viande et vins… toutes les réponses aux questions du public sous forme de jeux… et de cadeaux pour tous les participants.

Après l'information place à la dégustation

Pour la 5ème année consécutive, les apprentis du CFA Interpro de la Marne sont présents aux côtés d'Interviandes pendant toute la foire pour vous proposer des dégustations de recettes au public, préparées en direct.

Crédit : D.R.

Clotilde Laffineur
Interviandes Champagne-Ardenne
03.26.64.96.88
claffineur@fdsea51.fr

TECHNOLOGIE ECOBlue
ENERGIE UTILE
CLEAN ENERGY LEADER
TIER 4 : C'EST TOUT BÉNÉFICE !*
-10% CONSOMMATION
+7% PUISSANCE MAX
+13% COUPLE
+33% RÉSERVE DE COUPLE
La technologie de demain à votre service dès aujourd'hui.
• New Holland adopte la technologie SCR développée par son partenaire Fiat Powertrain Industrial.
• SCR sera la seule technologie permettant le passage à la norme finale Tier 4B en 2014.
• L'ensemble du réseau New Holland est formé pour répondre à toutes vos questions.
* Mesures réalisées entre un T7070 Tier 3 et le nouveau T7.270 Tier 4A SCR et basées sur les tests Powermix DLG 12/2010.
FPT
www.thecleanenergyleader.com
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES
RAVILLON 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 68 46 95
RAVILLON 51500 ECUEIL 03 26 49 76 82
RAVILLON 51310 ESTERNAY 03 26 81 53 89
RAVILLON 51140 MUIZON 03 26 89 90 91
RAVILLON 51530 OIRY 03 26 54 50 80
RAVILLON 51130 VERT-TOULON 03 26 52 10 10
RAVILLON 51130 VERTUS 03 26 52 12 64
CHEVAL/SEMA 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS 03 26 74 02 40
GGE DE L'ETOILE 51800 SAINTE-MENEHOULD 03 26 60 07 94

DÉFENSE Une journée nationale des armées est organisée le 2 septembre.

Armée : une page se tourne

L'inauguration de la journée nationale des armées de la foire de Châlons-en-Champagne se déroulera le vendredi 2 septembre à partir de 10 heures 30, sous la présidence du général Jean-Pierre Palasset, commandant la 1re Brigade mécanisée, commandant d'armes de la place de Châlons-en-Champagne et délégué militaire départemental de la Marne, de retour de Côte d'Ivoire après un an passé à la tête de la force Licorne, et en présence de Michel Guillot, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne.
Cet événement revêt un intérêt tout particulier car il marque le dernier grand rendez-vous public du 402ème régiment d'artillerie avant sa dissolution. De nombreux soldats de Châlons et du département, de retour ou sur le départ d'une opération extérieure seront présents ce jour-là, dont les troupes de la 1re BM désignée pour la prochaine relève en Afghanistan.
Châlons voit se fermer un pan de son histoire avec le départ du 402, «*régiment 1 000 hommes*» arrivé en 1976 pour remplacer l'école d'artillerie. Les visiteurs se verront offrir une exposition retraçant l'histoire militaire de Châlons et présentant son matériel antiaérien, présent sur les théâtres d'opérations actuels.

ROUTES Concertation, indemnisation et bonnes pratiques du réseau routier font l'objet d'un protocole unique en France.

Un accord qui roule

La signature du protocole sur les aménagements routiers sur le stand de la Chambre d'agriculture de la Marne le vendredi 26 août est une première nationale. Il sera opérationnel dès janvier 2012 et vise en particulier à mieux prendre en compte l'activité agri-viticole à l'occasion d'aménagements routiers départementaux. Les besoins d'aménagement, d'entretien et de sécurisation du réseau routier demandent en effet de préciser et d'harmoniser les modalités d'indemnisation du foncier et de l'activité agri-viticole.

Benoît Piétrement, président de la FDSEA de la Marne, a souligné l'importance de ce protocole afin de réduire la consommation de foncier agricole et pour améliorer la sécurité sur les routes. René-Paul Savary, président du Conseil général, estime qu'il est important d'indemniser tout le monde de la même façon et de consommer moins de foncier. Pour Jacky Charpentier, président de la Chambre d'agriculture, cet accord offre, « *une prise en compte améliorée des activités agri-viticoles et une meilleure préservation du foncier* ». Ainsi qu'un cadre indemnitaire « *adapté aux spécificités départementales* » et des « *perspectives d'amélioration des conditions de circulation de nos engins dans un souci d'utilisation partagée du réseau routier* ».

Pour le directeur du SGV Alain d'Anselme, cet accord contribuera, « *à un meilleur vivre-ensemble, pour que les agriculteurs et les viticulteurs ne soient pas systématiquement stigmatisés comme des empêcheurs de rouler en rond* ».

Une réflexion engagée depuis 2008

C'est en 2008 que la Chambre d'agriculture a proposé au Conseil général, en concertation avec les principaux syndicats agricoles, de réfléchir à un « *accord-cadre* » concernant les aménagements routiers. Cette réflexion part de plusieurs constats. Pour le département la charge de l'entretien du réseau routier s'alourdit. « *Nous avons 4 200 km de routes ce qui fait 8 400 km de rives* », souligne René-Paul Savary, président du Conseil général. Ensuite, les modalités d'indemnisation et de réparation des exploitants propriétaires ne font pas l'objet de références départementales précises. Enfin, la Chambre d'agriculture est régulièrement sollicitée pour avis et informations, notamment en matière de références indemnitaires.

Le protocole signé vise dans un premier temps à définir les procédures en vue de la réparation à l'amiable des préjudices subis par les exploitants et leurs propriétaires. Il engage les parties signataires à privilégier la voie amiable.

Ensuite, il recommande des bonnes pratiques réciproques afin d'améliorer l'utilisation du réseau routier départemental et ouvre des pistes en vue d'optimiser l'espace existant.

Un groupe de concertation sera mis en place pour gérer les cas non prévus dans l'accord, examiner les litiges et réaliser un bilan de l'application de l'accord. Des correspondants locaux seront désignés par le Conseil général et les organismes professionnels agricoles afin de veiller au respect des bonnes pratiques et de participer aux discussions préalables aux aménagements avec le correspondant du Conseil général.

À partir de la phase préparatoire, des référents travaux veilleront au respect des engagements pris en phase préparatoire. Ils préviendront les éventuelles difficultés et mettront en œuvre les moyens pour les résoudre.

Richard Cremonini

Crédit : RC

Les signataires : Benoît Piétrement (FDSEA), René-Paul Savary (Conseil général), Jacky Charpentier (Chambre d'agriculture) et Alain d'Anselme (SGV).

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

■ La route appartient à la fois à ceux qui l'empruntent et à ceux qui vivent sur ses côtés. La sécurité et la fluidité du trafic ne sont pas oubliées. Pour les exploitants (et ceux qui les croisent), la largeur des voies est un paramètre important. Mais d'autres aspects sont pris en compte : créer des places d'évitement ou des zones refuge dans les secteurs laissant peu de possibilités de dépassement ; aménager des zones de décrottage pour les engins agri-viticoles et agro-industriels sur les chemins avant d'accéder au réseau routier départemental ; privilégier l'utilisation des chemins par les exploitants ; identifier des itinéraires de transports agro-industriels permettant de délester le réseau routier départemental ; tenir compte de l'état des routes pendant la période d'enlèvement des récoltes et lors des livraisons des produits transformés.

GAMME AXIAL-FLOW® : L'EXCELLENCE PAR CASE IH
CASE IH AGRICULTURE
Leader incontestable du battage Axial, souvent copié mais jamais égalé, Case IH vous propose une gamme de 6 modèles allant de 294 à 530 ch, tous équipés du rotor Small Tube et capables de répondre à toutes vos attentes.
Gamme Axial-Flow® 5088 (294 ch) - 6088 (335ch) - 7088 (366 ch) :
au cœur de ces machines, le rotor Axial-Flow® vous offre un grain d'excellente qualité et une adaptabilité facile à chaque récolte pour des performances accrues par hectare… le tout, dans un grand confort de conduite.
Gamme Axial-Flow® 7120 (422 ch) - 8120 (468 ch) - 9120 (530 ch) :
ces Axial-Flow® à gros débit équipées d'une trémie contenant jusqu'à 12300 litres sont capables de récolter les plus gros chantiers, tout en assurant la meilleure qualité du grain.
Case IH recommande les lubrifiants Akcela
CHAMP'AGRI
Z.I. OIRY - 51530 OIRY
Tél. 03 26 54 50 80 - Fax. 03 26 51 84 00
BASES TECHNIQUES CASE IH
RAVILLON CHALONS-EN-CHAMPAGNE Tél. 03 26 68 46 95
RAVILLON ECUEIL Tél. 03 26 49 76 82
RAVILLON ESTERNAY Tél. 03 26 81 53 89
RAVILLON MUIZON Tél. 03 26 89 90 91
RAVILLON VERT-TOULON Tél. 03 26 52 10 10
RAVILLON VERTUS Tél. 03 26 52 12 64
LA FORCE DU SERVICE DE PROXIMITE

En bref

Le Conseil régional expose ses domaines de compétences

Sur l'espace traditionnellement situé sur l'esplanade, à l'entrée du Parc des expositions, les élus et agents du Conseil régional accueilleront les visiteurs durant les dix jours de la Foire de Châlons. Au programme : informations, jeu-concours, rencontres, échanges... Toutes les animations ont été imaginées pour faire plus ample connaissance. Plusieurs temps forts seront par ailleurs proposés. Ainsi, le vendredi 2 septembre, à 11 heures, une table ronde sera organisée avec la Mutualité Française sur « *les avancées de la protection sociale* ». Le samedi 4 septembre à 11 h 30, le Conseil régional proposera une conférence de presse pour le lancement du forum Educasport organisé par l'Agence pour l'éducation et le sport en présence du président du Conseil régional, du vice président en charge des sports, de représentants de la ville de Reims, de la Fondation GDF Suez, du Cros et de la Cres et du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Le même jour à 14 h 45 Jean-Paul Bachy remettra aux six médaillées aux Championnats du Monde et d'Europe, leurs aides à la performance pour un montant total de 11 000 €.

Retrouvez-nous
à la Foire de Châlons
du 26 août au 4 septembre 2011
Allée Blé, à droite de l'entrée principale

Retrouvez-nous
à la Foire de Sedan
du 9 au 11 septembre 2011
Foire agricole, à droite du ring

FOIRE DE CHALONS

FERME Comme lors des précédentes éditions, la Ferme marnaise reste le lieu incontournable de la Foire de Châlons. Toutes les productions marnaises y sont mises à l'honneur pour le plus grand plaisir d'un public qui y vient nombreux.

L'agriculture marnaise valorisée

Mise en place par la Chambre d'agriculture de la Marne, avec l'appui de nombreux partenaires, la Ferme marnaise se veut à l'image de l'agriculture de notre département : dynamique, conviviale et diversifiée. Cette année, 2000 m² sont consacrés aux productions sur la Foire de Châlons, avec comme fil conducteur la thématique «*origine Marne*». Car la Marne est un département agricole par excellence (voir encadré).

Des végétaux... aux animaux

En suivant le parcours proposé, le visiteur commence par découvrir deux productions «*atypiques*». Deux productions originales mais qui ont tendance à se développer dans la Marne. Tout d'abord, l'élevage d'escargots avec l'exposant «*L'Escargot des grands crus*» de Bouzy.

Puis, l'apiculture avec l'association «*L'Abeille Marnaise*» qui présente des ruches avec essaim ainsi que du matériel ancien et moderne récapitulant l'historique de l'apiculture dans la Marne.

Crédit : A. Rolin

Crédit : A. Rolin

Une façon ludique de découvrir l'apiculture.

Puis, place aux productions végétales. Les grandes cultures, puisque la Marne est un département céréalier. Les productions sont très diversifiées : oléagineux (colza, tournesol...), protéagineux (pois, fèverole...), betteraves industrielles, pommes de terre... Mais aussi la vigne dont la taille demande tout un art et dont la production fait la renommée de la Champagne.

La visite se poursuit avec la découverte des productions animales. Veaux, vaches, cochons, chevaux, moutons, volailles, lapins... Sept races bovines, laitières ou allaitantes, sont présentes. A commencer par la Prim'Holstein qui constitue à elle seule 98 % des vaches laitières du département. Les races Brune et Simmental viennent compléter le panel côté laitier. Il y a aussi les allaitantes : Charolaise, Limousine, Salers et Blonde d'Aquitaine.

La tonte, une animation qui a du succès

A l'extérieur, les chevaux de trait restent l'attraction phare. Tous les après-midi, les éleveurs du Syndicat des chevaux lourds de la Marne organisent des promenades en calèches. Pour allier pratique et savoir, un stand d'informations sur le cheval de trait Ardennais est mis en place afin de renseigner le public sur les origines de la race, les utilisations d'un tel cheval (débardage, travail de la vigne et de la forêt,...), le poulinage... Le week-end, les plus jeunes peuvent s'initier au poney avec le centre équestre de la Muze.

Crédit : A. Rolin

Yoann Rafy, tondeur professionnel à Soudron, est venu partager la passion de son métier.

LA MARNE : UN DÉPARTEMENT AGRICOLE PAR EXCELLENCE

■ La Marne compte 556 000 hectares dont 62 % d'entre eux sont occupés par les terres arables, 19 % par la forêt et 3 % par la vigne. L'Agriculture couvre ainsi près de 70 % du territoire marnais. La Marne est un département céréalier par excellence. Cependant, ses productions sont très diversifiées puisqu'on y retrouve les oléagineux (colza, tournesol...), des protéagineux pois, féverole...) mais aussi des betteraves, pommes de terre... Ce qui fait la renommée de ce département, c'est aussi son vignoble qui représente à lui seul 66 % de l'AOC Champagne. La Marne est également une terre d'élevage (vaches laitières et allaitantes, porcs, moutons, volailles...) et un territoire où la forêt, essentiellement constituée de feuillus, et les peupliers tiennent une place non négligeable.

Venez nous rendre visite sur notre stand à la Foire de Châlons
pour 10 jours d'offres exceptionnelles
Nouvel Hilux
Nouveau Design
Nouvelle motorisation 144 D4D
Nouveaux équipements !
CONDITIONS SPÉCIALES PROFESSIONNELS**
TVA Récupérable*
REY S.A.S
ZAC du Mont Michaud ST-MEMMIE - CHALONS - Tél. 03 26 70 41 13
TOYOTA

Enfin, si il y a bien une attraction qui attire bon nombre de curieux, c'est la tonte des moutons. Cette année encore, Yoann Rafy, tondeur professionnel à Soudron (51), vient partager la passion de son métier. Cette activité est peu connue du grand public. Elle s'effectue généralement une fois par an, de janvier à octobre. Elle permet de débarrasser les brebis d'un manteau devenu trop chaud et encombrant. La laine étant à croissance continue, il est nécessaire de la couper régulièrement afin d'assurer un certain bien-être de l'animal et d'enlever les parasites éventuels. La laine est ensuite vendue à l'industrie lainière. Le textile est le principal débouché, même si de nouvelles applications font leur apparition dans le domaine de l'isolation thermique par exemple…

Anne Rolin

La vigne, une des productions de grande renommée pour notre région.

Les animaux attirent les grands et les petits.

DES EXPOSANTS QUI METTENT EN AVANT LEUR PRODUCTION

- Chambre d'Agriculture de la Marne
- Bienvenue à la Ferme
- Clévacances Marne
- Gîtes de France Marne
- Agrobio en Champagne
- Groupama
- MSA Marne Ardennes Meuse
- Cniel (interprofession du lait)
- Interviandes Champagne-Ardenne
- CFA de Châlons-en-Champagne
- Porci Est et Interporcs Champagne-Ardenne
- L'Escargot des Grands Crus
- Pépiniériste Defontaine
- Syndicat des chevaux lourds de la Marne
- Abeille Marnaise
- Centre équestre de la Muze

EN PRATIQUE

La Ferme marnaise fermera ses portes le dimanche 4 septembre à 19 heures. Il est encore temps de s'y rendre ce week-end entre 10 h 30 à 19 heures.

La truie et ses porcelets restent l'attraction phare.

Le grand public découvre la diversité des débouchés.

Nouvelle Gamme 800 Vario
L'INNOVATION EN PUISSANCE
Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.
D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.
Fendt 819 Vario TMS 200 Ch 147 kW
Fendt 822 Vario TMS 220 Ch 162 kW
Fendt 824 Vario TMS 240 Ch 176 kW
Fendt 826 Vario TMS 260 Ch 191 kW
Fendt 828 Vario TMS 280 Ch 206 kW
Puissance maxi ECE R24
Ets. BOCART
ST-LUMIER-EN CHAMPAGNE
03.26.73.94.16
Ets. JAUJOU Hubert & Associés
BOURGOGNE
03.26.97.50.77
Ets. MARTEL
CONNANTRE
03.26.81.07.09
MONTMIRAIL
03.26.81.20.83
FENDT
Voir plus loin
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr

FOIRE DE CHALONS

EVENEMENT Jusqu'au lundi 5 septembre, le Groupe FDSEA 51 invite les agriculteurs et les viticulteurs à venir découvrir ses nouvelles offres de services et son jeu Carte Moisson nouvelle génération, sur son stand situé dans le nouveau hall n°4 de la foire de Châlons.

Encore quelques jours pour profiter des innovations du groupe FDSEA 51

Ter'Informatique, AS Entreprises et FDSEA Conseil vous présentent Ambitions Plus leur nouvelle offre de services en comptabilité, gestion, conseil et informatique. Vous pouvez assister à tout moment à une démonstration des nouveaux outils comptables (Ma compta, Cegid) et des nouveaux outils de gestion (prévisions de résultat et de trésorerie) accessibles depuis le bureau de l'entrepreneur. Découvrez également « *Ma Formation* », un nouvel espace sur le bureau de l'entrepreneur.

FDSEA Conseil vous invite à une rencontre conseil, en partenariat avec les **GEDA lundi 5 septembre.**

Le matin : à 10h30 sur le stand, échanges sur le thème de la fumure de fond et en particulier de la fertilisation phospho-potassique, état des lieux du marché des engrais, coûts et attitude d'achat, les premières simulations des résultats 2011.

L'après-midi : à 14h00 sur le stand : « *Réflexion technico-économique sur l'investissement en matériel* » et visite de matériels innovants (GPS, RTK) sur la Foire.

Rappelons que le stand du groupe Fdsea a changé de lieu cette année. Il est situé à l'entrée du nouveau hall (n° 4), à droite du hall principal. *(voir plan ci-joint).*

Un nouveau stand dans le nouveau bâtiment (hall n° 4 - stands 68 et 73).

Carole Meilleur - Responsable Communication Groupe FDSEA 51

LAVERDA

SIMPLICITÉ - EFFICACITÉ - PRIX DE REVIENT

"Nouvelles M" ELLES ARRIVENT

MARCEL BAILLY s.a.

51290 GIGNY-BUSSY
Tél. 03 26 72 50 73 - Fax. 03 26 72 28 36
Email : marcelbailly51@orange.fr

FOIRE DE CHALONS

La Carte Moisson votre passeport pour gagner !

Participez à La roue de la Moisson* NOUVELLE GÉNÉRATION

Deux fois plus de chances de GAGNER !

Chance n° 1 :
Venez lancer la roue, gagnez des cadeaux…

Chance n° 2 :
Chaque jour rendez-vous à 19 h sur le stand du Groupe FDSEA pour le grand tirage de la Moisson :

Gagnez des centaines de cadeaux

(baptêmes de l'air en hélicoptère et montgolfière, dîners pour deux au restaurant, entrées pour les parcs d'attraction, séjours, bons d'achat…)

Merci aux partenaires de la Carte Moisson qui offrent les cadeaux.

(Jeu concours gratuit accessible à tous les adhérents de la FDSEA 51, détenteurs de la Carte Moisson 2011, sur simple présentation de la Carte Moisson 2011 nominative, limité à 1 participation par jour et par famille).*

Offre Carte Moisson 2011

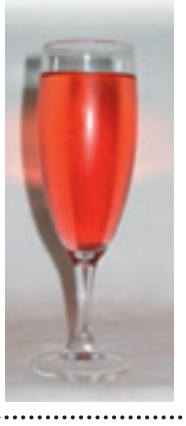

au restaurant «TERRE DES SAVEURS» *(sur la foire)*

1 apéritif offert aux détenteurs de la Carte Moisson 2011

Kir offert pour tout repas consommé sur place

(offre valable durant toute la durée de la Foire)

Bloc notes ➡ Rencontrez un partenaire Carte Moisson…

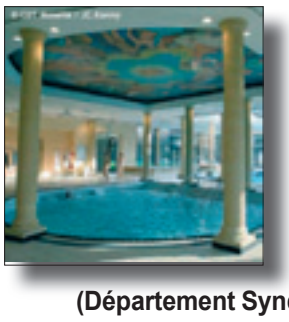

Samedi 3 septembre
Pôle Thermal d'Amnéville

Contacts FDSEA (Département Syndical) - Carte Moisson : tél 03 26 04 77 99

FOIRE DE CHALONS

RESPONSABILITÉ LA Conférence de la SitmaFGR, de la MSA et de Groupama s'est tenue dans le cadre de la Foire de Châlons. Cette année, le thème abordé concernait l'entraide agricole.

Entraide et agriculture : deux mots indissociables

Qu'on l'appelle le bénévolat ou encore coup de main, l'entraide est une valeur de l'agriculture que beaucoup d'autres secteurs d'activités nous envient. Cette année encore, elle a largement fait ses preuves comme en témoignent les milliers de tonnes de pailles transportées à travers la France.

Il n'est pas rare qu'un exploitant fasse appel à un ami, un parent, un voisin ou un retraité pour réaliser des travaux ponctuels. Le recours à ces coups de mains n'est pas anodin.

Chacun s'est déjà demandé quelles seraient les conséquences si un proche avait un accident avec une machine agricole lors de ce soutien d'appoint ou s'il était couvert quand un voisin vient l'aider.

C'est le juge qui statue

La conférence organisée à la Foire de Châlons par Groupama, la MSA et la SitmaFGR (Société des ingénieurs et techniciens du machinisme agricole et Association française du génie rural) a permis de faire le point sur la réglementation en vigueur et d'échanger avec les exploitants sur leurs responsabilités en la matière

Tout d'abord, il faut savoir qu'un accident par semaine implique une machine agricole. Les responsabilités lors d'un accident sont d'ordres pénales et civiles. Pour ce qui est du volet pénal, elles peuvent entraîner un retrait de permis, des amendes voire des peines de prison. Au niveau civil, une réparation des dégâts matériels et corporels s'en suivra. Dans tous les cas, c'est le juge qui statue.

Pour rappel : un enfant d'agriculteur de 16 à 18 ans peut conduire un véhicule agricole de moins de 2,50 mètres de large et de moins de 18 mètres de long dans le cadre d'une activité agricole. À partir de 18 ans, il peut conduire tous les véhicules agricoles, toujours dans le cadre d'activités agricoles en étant exonéré de permis de conduire.

Dans le cas des exploitants retraités, s'ils n'ont pas conservé de parcelle de subsistance (4,35 ha), ils ne cotisent plus au fond de cotisation de solidarité, donc, ils ne bénéficient plus de l'exonération de permis de conduire pour les activités non agricoles (transport de bois, sable, meubles…). La meilleure solution pour être sûr d'être couvert pour un agriculteur retraité, c'est de se faire salarier par l'exploitant chez qui il travaille occasionnellement.

L'exploitant amené recevoir des coups de main doit s'assurer auprès de son assurance que sa « *responsabilité professionnelle* » couvre les tierces personnes amenées à rendre service.

La première sécurité étant la prévention, en tant qu'exploitant responsable, vous devez vérifier que les machines que vous confiez ne sont pas défectueuses, que les systèmes lumineux fonctionnement et que les personnes que vous sollicitez pour un coup de main occasionnel sont aptes à conduire des machines agricoles (aptitudes physiques, notion des gabarits, des règles de sécurité routière…).

David Hincelin

Crédit : S. Leitenberger

L'agriculteur doit s'assurer auprès de son assurance que sa «*responsabilité professionnelle*» couvre les tierces personnes amenées à rendre service.

Crédit : RC

Entraide, bénévolat, coup de main sur l'exploitation : le point a été sur la réglementation en vigueur, par des spécialistes.

votre MSA
vous accueille
à la foire
de Châlons
www.msa085155.fr : facilitez votre quotidien
particuliers, professionnels, venez découvrir tous les services Internet de votre MSA sur notre stand "Espace Ferme"
vendredi 2 septembre
10h > 19h
Une offre de plus de 40 services gratuits, sécurisés et conçus pour vous :
> consultation des paiements maladie, retraite et prestations familiales
> déclaration de médecin traitant
> déclaration de salaires
> consultation des factures d'assurances sociales
> ...
www.msa085155.fr
santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

VALTRA
SERIE S
La réussite est entre vos mains
SERIE S
De 240 à 370 ch.
Transmission
à variation continue
POWER of CHOICE
FLEX'SYSTEM
Un tracteur de forte puissance "de philosophie scandinave", telle est l'offre unique proposée par Valtra.
La Série S par Valtra, c'est l'alliance de la philosophie scandinave avec le meilleur de la technologie.
Vous disposez d'un tracteur puissant, ergonomique, confortable au service de votre productivité.
Vous offrir la puissance et la technologie dont vous avez réellement besoin.
C'est notre engagement !
BAILLY SA
51290 GIGNY-BUSSY
03.26.72.50.73
MARTEL SA
51230 CONNANTRE
03.26.81.07.09
51210 MONTMIRAIL
03.26.81.20.83
VALTRA, PAS COMME LES AUTRES.
www.valtra.fr
VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation
AGCO

FOIRE DE CHALONS

DIVERSIFICATION Le stand du Conseil régional s'est penché sur les circuits courts et l'agriculture bio le 29 août lors de la Foire de Châlons.

Cap sur la restauration collective

Le développement des circuits courts a fait l'objet d'une conférence sur le stand de la Région Champagne Ardenne à la Foire de Châlons. Cette thématique est dans l'air du temps. Mais elle peut surtout permettre de relocaliser une partie de l'économie et limiter l'empreinte écologique. C'est également un enjeu important en termes de développement agricole et de réponse à une demande croissante de la société. Ce chantier est mené avec la Chambre d'agriculture régionale.

« *Le développement d'une relation directe entre les producteurs et les consommateurs est une préoccupation de la politique régionale depuis plusieurs années* », explique-t-on au Conseil régional. « *L'enjeu à court terme est de poursuivre ces efforts et d'aider la production à s'organiser pour accéder aux marchés de la restauration collective* ». Il s'agit d'impulser une structuration de la production afin qu'elle soit capable de maîtriser les volumes et la logistique pour fournir ces marchés.

Mais les difficultés sont nombreuses et il faut agir sur plusieurs leviers : le foncier, la formation des agriculteurs, l'organisation des producteurs (pour qu'ils soient capables d'accéder à ces débouchés), la levée des contraintes en matière de règles des marchés publics pour les appels d'offres en restauration collective.

Alors qu'un programme a été mis en place par le Conseil régional pour 2011, un point a été fait à mi-parcours. Il apparaît qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour développer la production et la transformation qui peuvent répondre aux besoins des marchés locaux et de la restauration collective. L'installation de nouveaux producteurs est contrainte par la question du foncier. La Région poursuit son travail avec la Safer pour construire un mécanisme de constitution de réserves foncières pour permettre l'installation de candidats des productions spécifiques comme le maraîchage. Dans ce dernier domaine, la production régionale reste inférieure aux besoins actuels et surtout futurs que ce soit en vente directe, dans les commerces de proximité et dans la restauration collective.

Crédit : RC

Évelyne Dauvergne (L'escargot des grands crus à Bouzy) Frédéric Noizet (éleveur de moutons) Julie Apert (Les cassis d'Alice en Haute-Marne), Christophe Dumont (conseiller régional).

L'association Manger bio en Champagne-Ardenne

En matière d'agriculture biologique, une vingtaine de producteurs se sont organisés en créant l'association Manger bio en Champagne-Ardenne (MBCA). Rien que pour 2010 on estime que plus de 170 000 équivalents repas bio ont été servis dans la région par MBCA. Et plus de 84 % des produits servis sont locaux. L'association compte plus de 50 collectivités partenaires, souvent accompagnées par la Fédération régionale des agrobiologistes de Champagne-Ardenne (Frab). Le défi est aujourd'hui d'aboutir à une organisation durable de la production capable de regrouper l'offre et de gérer la logistique.

La Région finance le fonctionnement des lycées et des centres de formation des apprentis. C'est là une opportunité qui offre un débouché important et stable. Reste à maîtriser les volumes et la logistique pour l'approvisionnement. La sensibilisation et la formation des cuisiniers sont aussi à prendre en compte.

Depuis 2008 le Conseil régional accorde une enveloppe annuelle de 300 000 euros pour la prise en charge d'une partie du surcoût des repas comportant quatre composants d'origine bio sur cinq dans les cantines. Environ 15 000 euros, soit 15 000 repas, sont effectivement sollicités chaque année. La marge de développement reste importante.

Richard Cremonini

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE : NUANCÉS

■ **Le CER France a réalisé une analyse des résultats constatés dans les exploitations converties en agriculture biologique en Champagne Ardenne. Lait, vaches allaitantes et grandes cultures sont concernés.**

Il apparaît des tendances différentes selon les filières. La viande allaitante spécialisée en système bio peine à obtenir un niveau de revenu équivalent au système conventionnel et les aides à l'agriculture biologique sont importantes dans l'équilibre financier des fermes étudiées. L'appel à la vente directe et aux circuits courts demeure un moyen de valorisation à exploiter pour une partie des éleveurs.

Les cultures de vente (associées ou non aux vaches allaitantes) confortent leur tendance haussière depuis 2005 et laissent entrevoir de nouvelles perspectives intéressantes pour les années à venir parallèlement à la demande qui se confirme.

Quant aux systèmes laitiers, la régularité des résultats enregistrés sur les dernières années conforte les producteurs dans ce système qui demeure contraignant en travail. La production laitière demeure sensible à la production fourragère principalement herbagère et à la capacité des marchés à absorber l'offre en progression.

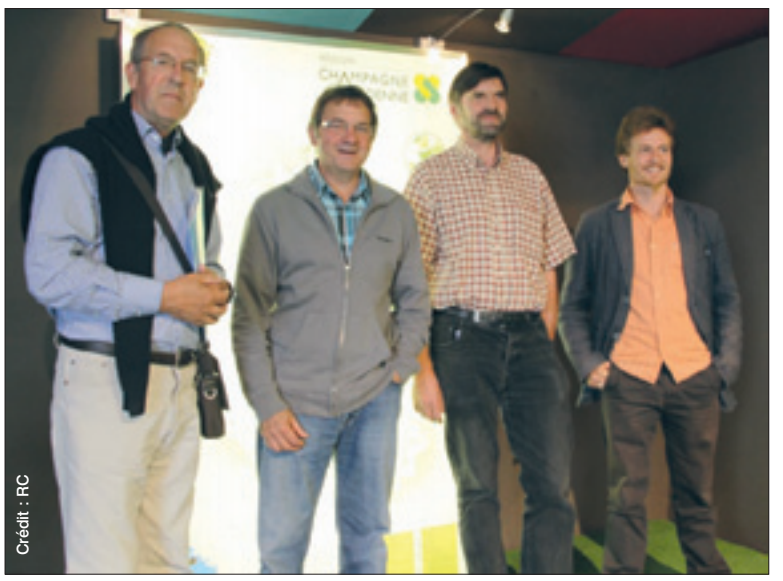
Crédit : RC

Les agriculteurs bio : Christian Le Beuf (Marne, Prunay), Fabrice Berton (Aube) Christophe Delaval (Marne, Saint Germain la Ville) et Iska Glaser, chargé de mission Frab.

En bref

Des concerts...

Chaque jour, un artiste propose aux visiteurs de la Foire de découvrir ou redécouvrir son répertoire. Ainsi, le vendredi 2 septembre, ce sera Jean-Louis Aubert, valeur sûre de la chanson française, dont la carrière est riche de 25 années de créations. Bernard Lavilliers viendra le samedi 3 septembre, juste avant Yannick Noah qui enflammera le parc des expositions le dimanche 4 septembre. Enfin, dernier invité de cette édition 2011, un artiste que l'on a récemment découvert et dont les influences musicales ne sont pas sans rappeler la soul des années 60/70. Ben l'Oncle Soul sera en concert le lundi 5 septembre.

Pour davantage de renseignements, rendez-vous sur le site www.foirede chalons.com.

La Foire de Châlons c'est aussi

Chaque jour, de 14 heures à 18 heures, les enfants de 4 à 10 ans sont accueillis sur le stand de la Ville de Châlons-en-Champagne et de la Communauté d'agglomération, gratuitement, et dans un espace dédié. Des animateurs formés prennent en charge les enfants pour une durée de deux heures au maximum et leur proposent des jeux, des activités manuelles, des lectures… Lorsque le temps le permet, les enfants pourront profiter également de jeux d'extérieur. Enfin, des animations spécifiques seront proposées chaque jour en lien avec la thématique de la journée.

Un espace «*bébé*» est en outre mis à disposition des parents sur le stand institutionnel afin que ces derniers puissent changer leur enfant (table à langer et lavabo dans un espace propre et discret) ou encore les nourrir (allaitement, mais aussi chauffe-biberon et micro-ondes); cet espace est ouvert aux mêmes heures que la Foire-exposition.

Un village bio à la Foire

La Fédération régionale des agrobiologistes de Champagne-Ardenne sera présente à la foire de Châlons le 4 septembre. L'objectif : promouvoir l'agriculture biologique régionale ainsi que la profession agricole bio. Pour ce faire, un Village Bio sera installé. Ce sera un espace d'animation et de vente de produits bio régionaux. Des producteurs seront présents pour partager leur passion et leur savoir-faire avec le grand public. Petits et grands pourront se divertir. Un quiz avec des produits bio à gagner sera organisé. Des expositions thématiques mises en places, etc.

FOIRE DE CHALONS

MATERIEL Le millésime 2011 de la foire de Châlons commence sous les meilleurs hospices. Les clients viennent avec des projets d'investissements ce qui augure une année pleine de perspectives pour la profession et une organisation rigoureuse quant au programme de livraisons.

Quelques nouveautés sur le stand du concessionnaire

Avec les changements dans l'organisation de la foire de Châlons nous avons des challenges à relever en conciliant foire et travaux. Même si certains visiteurs ne retrouvent plus leurs marques, ils avouent découvrir des stands auxquels ils n'avaient jamais fait attention auparavant.

Cette année, nous présentons la nouvelle gamme de tracteurs New Holland T7 et T8 équipés de la technologie de motorisation SCR (ADBlue) norme tiers 4. Les avantages de ces nouveaux moteurs sont la réduction de consommation, donc, la limitation de l'impact environnemental. Un tracteur équipé SCR pollue 100 fois moins qu'un tracteur d'il y a 15 ans pour une puissance équivalente.

2011 marque une nouvelle fois l'intensification du recours à la technologie RTK par la profession agricole car ces innovations répondent aux défis de l'agriculture de demain à savoir réduction de l'empreinte carbone et phytosanitaire. A l'ouverture de

Philippe Ravillon devant un T 7.

la foire de Châlons, 100 machines étaient déjà reliées au réseau RTK Ravillon et tout laisse à penser que la quasi-totalité des exploitations seront équipées à terme.

Une autre nouveauté proposée par les établissements Ravillon ; le broyeur écologique de la marque Dalbo qui broie les jachères par le simple effet de son avancement à très grande vitesse et qui demande très peu d'effort de traction.

Du côté moissonneuse, la CX 6090 était présentée. Cette machine est l'une des premières équipée de la technologie SCR.

Pour ce qui est de la pulvérisation, Berthoud, partenaire de Ravillon, présentait sa nouvelle gamme Traker avec un nouveau look et un nouveau boitier de gestion de la pulvérisation pour remplacer la gamme des Racer.

Du côté Grégoire et Besson, vous pouvez découvrir l'Eurocult ; le nouveau déchaumeur de la gamme ainsi que les charrues qui ont fait la renommée de la marque. D'ailleurs, 2011, année atypique de par sa pluviométrie, voit un regain d'intérêt pour les charrues.

Enfin, Amazone présentait le Génius, son nouvel outil de déchaumage porté qui combine dents et disques.

D. Hincelin

La CX 6090 équipée de la technologie SCR.

Berthoud Tracker.

Broyeur écologique Dalbo.

En bref

Malterie : le groupe Soufflet s'implante en Bulgarie

En reprenant les activités de maltage d'une société bulgare, le groupe Soufflet s'implante en Bulgarie, indique-t-il dans un communiqué publié le 29 août. Il vient de s'entendre avec la société Kamenitza, filiale du groupe StarBev, premier brasseur bulgare, pour la reprise de deux malteries bulgares de Kamenitza. L'une des deux usines, celle de Pleven en Bulgarie, sera achetée par le groupe français, l'autre, celle d'Haskovo, sera exploitée en location. L'avantage pour le groupe Soufflet est d'ajouter un pays à son maillage de pays d'implantation. Jusqu'à cet accord, Malteries Soufflet, la filiale spécialisée du groupe, exploitait 21 malteries dans 9 pays. « *Nous aurons beaucoup à faire avec l'amélioration des standards d'orge et des standards industriels* », précise-t-on chez Soufflet. Autre avantage pour Soufflet, et qui fait l'objet de l'accord : l'assurance du débouché du malt produit dans ces deux usines. Kamenitza pour sa part a décidé de se concentrer sur la production et la vente de bière.

Emploi : la FNSEA propose la TVA sociale comme arme antichômage

Dans un communiqué publié le 26 août sur la nouvelle dégradation de l'emploi en France, la FNSEA réclame une politique fiscale pour faire reculer le chômage. « *Pour le 3e mois consécutif, les chiffres du chômage sont mauvais. Plus de 36 000 demandeurs d'emplois supplémentaires en juillet ! Dans ce contexte, les secteurs employeurs de main-d'œuvre doivent pouvoir s'engager pleinement dans la lutte contre le chômage* », commente la centrale syndicale. Elle cite à ce propos les secteurs des fruits et légumes, des viandes, de la viticulture et de l'horticulture notamment, « *vrais gisements d'emplois et très sensibles au coût du travail* ». « *La FNSEA prône l'application d'une mesure fiscale efficace et dynamisante : la TVA sociale que certains appellent également TVA anti-délocalisations* », et cela « *depuis 1999* ». « *L'actualité ne fait que renforcer son combat* », souligne-t-elle.

Nouveau fauchage de tournesols non-OGM

Un nouveau fauchage de tournesols non OGM mais ayant fait l'objet d'une mutation accélérée a eu lieu dans la Drôme le 28 août. Un groupe de « *faucheurs volontaires* » a détruit une parcelle de tournesols « *mutés* », entre Hauterives et Saint Martin-d'Août (Drôme), une action destinée à «*dénoncer*» des « *OGM cachés* ». Ces tournesols avaient fait l'objet d'une mutation accélérée mais ne constituent pas des OGM car cette mutation n'avait pas été réalisée par transgénèse (introduction d'un gène étranger à la plante en situation traditionnelle). Dans un communiqué adressé à l'AFP, les « *faucheurs volontaires* » soulignent que leur action a été menée par un groupe constitué de 100 à 150 personnes. Aucune interpellation n'a eu lieu. La parcelle visée portait sur une variété de tournesols tolérante à un herbicide utilisé dans la lutte contre l'ambroisie. Il s'agit du deuxième fauchage en Rhône-Alpes en un mois.

Collet sas
La puissance d'un leader
OFFRE JCB FINANCE
du 26 août au 15 septembre 2011
5 CAMPAGNES
à 1,99%*
Rendez-vous à la Foire de Châlons en Champagne
où nos conseillers commerciaux pourront vous donner
tous les renseignements sur cette offre.
1ère échéance à 1 mois. Taux fixe.
Frais de dossier 150 euros
Assurance décès invalidité : prime annuelle : 0,432 %,
sous réserve d'acceptation du dossier par JCB FINANCE
JCB AGRI
Collet sas
Route de la Croix - 51600 SAINT REMY SUR BUSSY
Tél. 03 26 66 38 20 - www.collet-manut.fr

FOIRE DE CHALONS

Stationnement augmenté, navettes renforcées

Cette année, la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne a renforcé l'offre de navettes de bus gratuites.
Plusieurs parkings sont mis en place sur le parc d'activités des Escarnotières pour permettre aux visiteurs de stationner leurs autos rapidement, gratuitement et très facilement. Un nouveau parking permet d'offrir 700 places.
Pour répondre aux attentes des visiteurs, les délais d'attente des navettes vont être réduits de quelques minutes. Il y a pour cette 65e foire :
- **en semaine :** 2 bus standards avec 90 rotations (au lieu de 60 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes (au lieu de 12 minutes en 2010) ;
- **le samedi :** 3 bus articulés avec 148 rotations (au lieu de 90 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes de 10 heures à 12 heures, puis de 6 minutes jusqu'à la fermeture de la foire ;
- **le dimanche :** 4 bus articulés avec 116 rotations (au lieu de 73 en 2010), et des navettes toutes les 8 minutes de 10 heures à 12 heures, puis de 6 minutes jusqu'à la fermeture de la foire.

Une signalétique a été installée tout le long du parcours des bus, de la gare SNCF au parc des expositions, pour permettre aux visiteurs d'accéder de la manière la plus rapide et simple à la Foire.
Les habitants de l'agglomération desservie par le réseau bus peuvent se rendre à la Foire en empruntant les lignes régulières.
Un parking gratuit réservé exclusivement aux vélos est installé devant l'entrée principale de la Foire.

Horaires d'ouverture

- **La semaine :** 10h30 - 21h00
- **Samedi :** 10h30 - Minuit
- **Dimanche :** 10h30 - 21h00
- **Lundi 5 septembre :** 10h30 - 19h00

Accès

Par l'autoroute :
- **en provenance de Paris :**
➡ sortie La Veuve
- **en provenance de Metz :**
➡ sortie Saint Etienne au Temple
- **en provenance de Troyes :**
➡ sortie Mont Choizy

Prix des entrées*

- **En semaine :** 3 € **- Enfant de 4 à 12 ans :** 1,50 €
- **En week-end :** 5 € **- Enfant de 4 à 12 ans :** 2,50 €

** Concert gratuit avec le billet d'entrée*

Plan d'accès

En bref

La Foire de Châlons, c'est aussi...

Chaque jour, de 14 heures à 18 heures, les enfants de 4 à 10 ans sont accueillis sur le stand de la Ville de Châlons-en-Champagne et de la Communauté d'agglomération, gratuitement, et dans un espace dédié. Des animateurs formés prennent en charge les enfants pour une durée de deux heures au maximum et leur proposent des jeux, des activités manuelles, des lectures… Lorsque le temps le permet, les enfants pourront profiter également de jeux d'extérieur. Enfin, des animations spécifiques seront proposées chaque jour en lien avec la thématique de la journée. Un espace «*bébé*» est en outre mis à disposition des parents sur le stand institutionnel afin que ces derniers puissent changer leur enfant (table à langer et lavabo dans un espace propre et discret) ou encore les nourrir (allaitement, mais aussi chauffe-biberon et micro-ondes); cet espace est ouvert aux mêmes heures que la Foire-exposition.

Châlons-en-Champagne

vendredi 26 août au lundi 5 septembre

foire de CHÂLONS

Le RENDEZ-VOUS de l'agri-viticulture

+ de 750 exposants
+ de 200 000 visiteurs
+ de 5 hectares

CA NORD EST

Retrouvez la liste de nos conférences sur www.foiredechalons.com

UCIA · Châlons Châlons · CCI Châlons-en-Champagne Vitry-le-François Sto-Ménehould · Réussir La Marne Agricole · Champagne Nicolas Feuillatte · Veolia Eau · CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat · Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture · La Marne Comités régionaux · France Bleu Champagne · France 3 Champagne-Ardenne · l'union · Région Champagne Ardenne · AG2R La Mondiale

FOIRE DE CHALONS

ALARMES | SÉCURITÉ | SURETÉ | CONTROLE D'ACCÈS | VIDÉOSURVEILLANCE | PRÉ VOL | INCENDIE
SÉCURISEZ LE FRUIT DE VOTRE TRAVAIL !
et bénéficiez de l'expertise de nos conseillers spécialisés dans le milieu Agricole.
ISA SECURITE
Agence ISA Sécurité
127-129 avenue de Paris
51000 Chalons-en-Champagne
N° Vert 0 800 121 431
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
www.isasecurite.com

Crédit : AR

La nouvelle série 7R qui fait rimer puissance et productivité.

Crédit : AR

La nouvelle série 8R est dotée du moteur PowerTech PSX, l'une des innovations du constructeur.

MATERIEL Le concessionnaire John Deere s'installe durant dix jours à Châlons pour rencontrer ses clients et dévoiler les nouveautés.

Une première pour PM-PRO

Crédit : DH

La S690, une mono rotor de 10,70 mètres.

Pour Philippe Miguaise, directeur général de PM-PRO, la foire de Châlons est avant tout un espace de rencontre privilégié avec les clients et prospects du groupe. Sur le stand de PM-PRO, on compte plus de tables et de chaises que de machines. C'est la première foire de l'entreprise après la reprise des établissements Lefèvre et c'est avec un réel plaisir que les agriculteurs du département et les représentants de l'entreprise se rencontrent.

Il n'y a pas une fréquentation énorme mais les gens viennent pour rencontrer, échanger et découvrir les évolutions présentées par PM-PRO, et, surtout partager un moment de bonne humeur. Selon les propos recueillis auprès de Philippe Miguaise, le directeur général du groupe : « *l'essentiel dans une foire telle que celle de Châlons-en-Champagne, c'est d'avoir l'occasion d'échanger et de partager les valeurs de son groupe qui sont : intégrité, transparence et durabilité* ».

Après une campagne placée sous le signe de la sécheresse puis de l'excès d'eau, le moral est revenu. Tout le monde est conscient qu'il faudra nourrir 9 milliards d'humains d'ici à 2050. L'agriculture et les métiers qui s'y rattachent ont un bel avenir devant eux. Depuis 10 ans déjà, le discours se professionnalise, et, si le relationnel reste toujours un critère important, le côté professionnel reste indispensable d'où le nom PM-PRO.

Outre la rencontre avec ses clients, le concessionnaire présente cette année les nouveautés John Deere, notamment les gammes 6R et 7R équipés des nouveaux moteurs Tiers 4 sans ADBlue. Une nouvelle boîte de vitesse et un nouvel habitacle sont également au menu de cette nouvelle gamme pour que le confort de travail ne cesse de s'améliorer. Ces nouveaux-nés des chaînes de montages John Deere ont étés conçus dans un souci de fiabilité optimum et de facilité d'entretien.

Au niveau des machines de récolte, la nouvelle S690 était présentée. Cette moissonneuse mono rotor est équipée d'une coupe de 10,70 mètres. Ses 675 chevaux ont été aperçus cet été pour la première fois en France. Cette machine a montré une fiabilité totale et des performances exceptionnelles (jusqu'à 780 q/h dans du blé). D'une capacité de 14 000 litres, ce mastodonte dispose de capacités de triage impressionnantes.

D.H.

SPECIAL FOIRE DE CHALONS
LA MARNE AGRICOLE
LA MARNE viticole
Direct affaires
52 n°/an
12 n°/an
REUSSIR GRANDES CULTURES
AGRITOURISME
136 €*
au lieu de 217 €
OUI, je désire recevoir La Marne Agricole + La Marne Viticole + Direct affaires + 1 revue Réussir de mon choix pour 136 €
Je désire recevoir revue(s) supplémentaire(s), ajouter 72 € par revue.
Cochez la (les) case(s) ci-contre(s) correspondante(s) à la (les) revue(s) de votre choix
MES COORDONNÉES :
M Mme Mlle Année de naissance :
Nom : Prénom :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Port :
E-mail :
N° Siret :
Production principale :
Productions secondaires :
MODE DE PAIEMENT :
Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de la Marne Agricole)
Veuillez me faire parvenir une facture.
* Offre valable du 26 août 2011 au 26 septembre 2011
Réussir Vigne
Réussir Grandes Cultures
Réussir Lait
Réussir Fruits & Légumes
Réussir Bovins viande
Réussir Aviculture
Réussir Porcs
Pâtre
La chèvre
REUSSIR à plus d'un titre
TOUTE REVUE SUPPLÉMENTAIRE POUR 72 €
(Cochez la ou les revues de votre choix)
Bulletin à renvoyer obligatoirement avec votre réglement à l'ordre de :
La Marne Agricole / Champagne Éditions
Service abonnement - 2 rue Léon Patoux - 51 664 REIMS Cedex 2
Pour tout renseignement :
Tél. 03 26 04 74 55 - Fax 03 26 04 74 94 - marnagri@fdsea51.fr

FOIRE DE CHALONS

MATERIEL Cette année, la Foire de Châlons est l'occasion d'afficher l'unité des concessionnaires Fendt. Martel, Bocart, Jaujou Hubert et associés étaient présents sur le même stand pour présenter les nouveautés de l'automne 2011.

ETRE SPECIALISTE DE L'AUTOGUIDAGE
ÇA NE S'IMPROVISE PAS
Martel
Votre interlocuteur RTK local
Julien Eckert
06 08 23 35 71
Plus de 6000 références toutes marques
Présent sur le stand FENDT H7

Echanger avec nos clients, c'est notre plus grande satisfaction

Alexandre Martel et la nouvelle gamme des 700 SCR.

Sur le stand était présentée la nouvelle série 700 SCR qui vient en remplacement des 818 et 820 ; le cœur de cible de chez Fendt. La technologie des moteurs SCR procure les mêmes sensations que les 615 ou les 800 Favorit Turbo Shift avec une consommation encore plus faible. Avec cette nouvelle motorisation, Fendt se démarque encore de ses concurrents par sa sobriété.

Puissance et économie

Avec cette gamme, Fendt montre sa volonté forte et affichée de proposer des tracteurs combinant puissance et économie. La gamme a été présentée en avant première dès le début de la foire aux utilisateurs. Les clients ont remarqué à cette occasion que leurs différentes remarques ont été prises en compte pour améliorer leur outil de travail. C'est le gage que les premiers concernés sont écoutés.
Ces nouveaux venus de la gamme Fendt arrivent à point sur un marché où les besoins se font de plus en plus sentir.
Même si cette année la vedette de la foire de Châlons a été volée par les vendanges et les travaux des champs, les gens viennent avec des projets d'achats réfléchis et la volonté d'optimiser leur parc matériel.

Régime optimum

Martel présentait également le nouvel automoteur Artec. Cet outil embarque la technologie « *Automotive DAS* » qui pilote le régime moteur, le débit de la pompe et la cylindrée des moteurs hydrauliques afin d'optimiser l'effort du moteur et permet d'évoluer à des vitesses de 14 à 16 km/h à seulement 1400 tours moteur avec un débit de pulvérisation régulier quels que soient le régime et la vitesse d'avancement jusqu'à 20 km/h. Sachant qu'un outil de pulvérisation pulvérise au champ uniquement à hauteur de 20 % de son temps d'utilisation, le gros avantage de cet outil c'est que le moteur tourne toujours au régime optimum, donc réduit considérablement la consommation de carburant.

Le GPS a de l'avenir

Le stand de Martel proposait une autre nouveauté : le télescopique Merlo 40.7 CS, le seul télesco sur le marché avec une cabine suspendue en quatre points, une suspension de flèche et un siège pneumatique allié à sa transmission hydrostatique qui permettent de découvrir un confort de travail inégalé jusqu'alors.
Par ailleurs, Alexandre Martel remarque qu'il y a un intérêt croissant pour les déchaumeurs de grande largeur semi-portés et il souligne que 2011 a été l'occasion de développer les ventes d'équipement GPS, cette technologie est l'avenir de l'agriculture car elle est adaptée à toutes les bourses et à tous les besoins.

David Hincelin

Artec Automotive DA.

Télescopique Merlo 40.7 CS.

PILOTEZ VOTRE EXPLOITATION
DEPUIS VOTRE TRACTEUR
AVEC ISA360
Isobus
Guidage
Internet
Suivi parcellaire
SIMA Innovation Awards
www.isa360.isagri.fr
Rendez-vous à la Foire de Châlons
Pour plus de renseignements contactez vos interlocuteurs locaux, Pierre Faynot ou Marine Faidide
Agence ISAGRI Châlons - Bât. Vitarea - Complexe agricole du Mont Bernard - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03.26.85.85.61 - E-mail : pfaynot@isagri.fr - mfaidide@isagri.fr
ISAGRI Technology est une marque ISAGRI
ISAGRI TECHNOLOGY

COMPRENDRE

Vu d'Europe

par Aimery De Dinechin
Responsable des Affaires européennes du Crédit Agricole du Nord-Est

INSTITUTION

Élections législatives en Pologne : Le calendrier des présidences tournantes du Conseil européen tient compte des calendriers politiques internes des États-membres : on évite de confier la présidence à un pays qui doit avoir des élections ou qui pourrait connaître une crise politique. Exceptions : la Belgique a eu la présidence en 2010 alors qu'elle n'avait pas de gouvernement depuis des mois ; et au beau milieu de sa présidence, le 9 octobre, la Pologne aura des élections législatives ; mais il n'y a aucun bouleversement en vue, les ministres polonais qui président les différentes formations du Conseil ne seront pas changés, car le parti de l'actuel Premier ministre Donald Tusk (plateforme civique, centre-droite libérale) vient largement en tête des sondages avec 39 % des intentions de vote, largement devant le PIS (droit et justice, catholique et eurosceptique) avec 29 %.

SUJETS D'ACTUALITÉ

Ceux qui se félicitent de ne pas être dans la zone euro : Les économies de la Pologne, la Hongrie et la Tchéquie vont bien ! Ils ont une croissance satisfaisante grâce à de solides fondamentaux, à la manne des Fonds structurels européens qui se déverse, à leur bon positionnement sur le marché allemand, mais aussi grâce à leur monnaie indépendante de l'euro, dont le taux de change s'ajuste, soutenant ainsi leurs exportations et l'économie ; leur dette publique est maîtrisée, et son taux reste raisonnable ; la Pologne est le seul des grands pays européens qui aura traversé la crise sans un seul trimestre de récession ; la Tchéquie vient de voir sa note relevée par Standard's & Poors, et la Hongrie, qui avait dû faire appel au FMI en 2009, semble maintenant parfaitement guérie.

Tunisie, Syrie, Libye : la politique arabe de l'UE : La Commission vient de débloquer de nouveaux fonds pour venir en aide à la nouvelle Tunisie : 90 millions d'euros pour le soutien de l'emploi et l'aide aux populations défavorisées et 20 millions pour l'aide aux entreprises de services. Concernant la Syrie au contraire, de nouvelles sanctions ont été prises : embargo sur les armes, gel des avoirs d'une cinquantaine de hauts responsables du régime et de sociétés syriennes ; d'autres sont à l'étude, comme l'embargo sur les exportations de pétrole, mais très difficile à mettre en place et à faire respecter. Pour la Libye, l'UE qui a envoyé pour 150 millions d'aide humanitaire pendant le conflit, a annoncé qu'elle participera à l'aide au CNT, mais n'en a pas encore chiffré le montant.

ÉCONOMIE - FINANCE

Italie, Espagne, Royaume-Uni, France, mesures d'austérité pour diminuer la dette publique : Tandis que la Grèce, le Portugal et l'Irlande ont dû faire appel à des plans de soutien pour faire face aux échéances de leur dette, l'Italie, l'Espagne et la France ont pris des mesures semblables pour juguler leur dette publique dans un contexte de croissance ralentie : pour Madrid, c'est un plan cumulant 55 milliards d'euros de rentrées supplémentaires (impôt sur les entreprises) et d'économies de charges (moins de remboursement de frais médicaux) ; à Rome, ce sont deux plans successifs d'austérité totalisant 115 milliards d'économies sur deux ans par une taxe de solidarité sur les plus riches et des suppressions de postes dans la fonction publique ; à Londres, le dernier budget prévoit une réduction de dépenses de 90 milliards d'euros et des hausses d'impôt pour 34 milliards ; à côté de cela, les 12 milliards d'économies annoncés par Fillon le 24 août paraissent presque légers.

La Finlande veut un traitement à part dans le plan de sauvetage de la Grèce : La part de la Finlande dans les 110 milliards du nouveau plan de sauvetage grec s'élève à un milliard ; mais au lieu de le faire, comme les autres États-membres de la zone euro, par pure solidarité et sans autre garantie que les engagements du gouvernement grec, la Finlande se démarque et négocie en bilatéral avec la Grèce une garantie sous la forme d'un dépôt de 200 millions par la Grèce dans un fonds finlandais ! Ce qui sème une belle pagaille dans les autres États prêteurs : l'Autriche, la Slovénie, les Pays-Bas et la Slovaquie se mettent à demander le même genre de garantie, et l'Allemagne en profite pour bien souligner que ce plan d'aide sera le dernier !

La BCE achète des obligations d'État, ce que le Président allemand critique : La BCE a réactivé le 7 août son programme d'achat de dette souveraine européenne en l'élargissant à l'Espagne et l'Italie, ce qui a permis de faire baisser le spread de ces deux pays de 120 pb ; depuis, elle en a acheté pour 36 milliards, portant à 110 milliards le montant d'obligations de différents États qu'elle détient ; Christian Wulf, le Président allemand, a critiqué d'une manière très vive cette opération, la déclarant même illégale en vertu d'un article du traité de Maastricht qui interdit à la BCE de prêter aux États ; c'est une première, car jusqu'ici, les responsables politiques allemands chantaient les louanges de la rigueur de Jean-Claude Trichet *«le plus allemand des fonctionnaires français»*, comme avait dit un ancien ministre des finances allemand.

AGRICULTURE et AGROALIMENTAIRE

12 pays européens sont contre la suppression des droits de plantation de vignes : La Commission, dans sa grande volonté ultralibérale, a obtenu en 2007 la suppression à partir de 2016 des droits de plantation, c'est-à-dire de la régulation par l'autorité publique des surfaces plantées en vigne ; en pratique, cela revient à dire que chaque opérateur pourra planter du vignoble partout en Europe, d'où l'impossibilité de maîtriser l'offre, et une menace très sérieuse sur les AOC et leurs cahiers des charges. Actuellement 12 pays européens (presque tous les pays producteurs) sont favorables à une remise en cause de cette décision, mais il en faudrait 14 pour rouvrir le dossier, l'Espagne et la Grèce sont très sollicités ; il faudrait également une majorité au Parlement européen, ce qui est loin d'être acquis, et il faudrait encore que la Commission accepte de faire une proposition, ce qui pourrait se faire à l'occasion du rapport d'étape que la Commission doit présenter en 2012 sur la réforme de l'OCM vins.

Conflit politique sur les OGM en Pologne : L'opinion publique en Pologne est assez largement hostile aux OGM ; c'est pourquoi le précédent gouvernement (parti Droit et Justice du défunt Président Lech Kaczynski) avait fait voter une loi les interdisant totalement dans le pays ; mais cette loi étant contraire au droit européen, il a fallu la refaire ; le nouveau Parlement (majorité libérale Plateforme civique) a donc voté une nouvelle loi conforme au droit européen et beaucoup plus favorable aux OGM ; mais le Président de la République Bronislaw Komorowski, pourtant issu de la même majorité, refuse de la promulguer ! Et son ministre de l'agriculture le critique ouvertement ; épineux débat au sein de la même mouvance politique au pouvoir !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Union européenne propose de prolonger le protocole de Kyoto : On sent bien que les négociations en cours pour trouver une prolongation au protocole de Kyoto (qui s'achève fin 2012) par un accord diplomatique multinational n'aboutiront pas à temps ; après le semi-échec de la Conférence de Copenhague (décembre 2009) et dans le contexte actuel de crise économique, la prochaine conférence de Durban début décembre ne permettra pas de trouver un accord à temps pour assurer la suite de Kyoto ; c'est pourquoi l'UE va proposer à Durban de sécuriser une des composantes importantes de Kyoto, le *«Mécanisme de Développement Propre»* (MDP), qui permet à des entreprises des pays développés d'acquérir des quotas d'émission de GES en investissant dans des projets qui réduisent ou évitent des émissions de GES dans des pays en développement.

CHEZ NOS VOISINS

La note de la Tchéquie est relevée par Standard & Poor's : En ces temps de crise de la dette publique où les agences de notation se font une notoriété en dégradant les États souverains trop endettés (USA, Japon, Chypre, Portugal, Italie, Grèce,...), il est intéressant de remarquer que le contraire aussi est possible : Standard & Poor's vient de relever de A à AA la note de la République Tchèque (10 millions d'habitants, capitale Prague) pour récompenser plusieurs évolutions positives de la politique économique du gouvernement, et notamment sa courageuse réforme des retraites.

FARMAN COMMUNICATION
STUDIO GRAPHIQUE & IMPRESSION
La créativité pour devise
CONSEIL EN PUBLICITÉ ÉDITION MULTIMÉDIA FABRICATION/IMPRESSION
POUR VOIR NOS RÉALISATIONS RENDEZ-VOUS SUR LE WWW.FARMAN-COMMUNICATION.COM
Contacts : Patrick Luneau & Igor Ujcic au 03 26 04 75 24
Groupe FDSEA 51
Pôle technologique Henri Farman - 2 rue Léon Patoux - 51664 Reims Cedex 2 - Tél. 03 26 04 75 24 - Fax 03 26 04 74 94
WWW.FARMAN-COMMUNICATION.COM

ANNONCES LEGALES

PREFET DE LA MARNE
Direction Départementale des Territoires

AVIS
Commune de COURDEMANGES et HUIRON
Enquête publique relative au projet de réalisation par la société EOLE GENERATION d'un parc éolien de 6 aérogénérateurs et 2 postes de livraison électrique (projet dit de "La Côte de la Bouchère")

En application des dispositons de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, il sera procédé à une enquête publique **du jeudi 1er septembre au vendredi 30 septembre 2011 inclus**, sur le projet présenté par la société EOLE GENERATION, dont le siège social est situé Immeuble Le Transat - 5, rue Simone Signoret – ZI du Plénéo – 56100 Lorient, en vue d'obtenir l'autorisation de construire un parc de 3 éoliennes et 1 poste de livraison électrique à Courdemanges et 3 éoliennes et 1 poste de livraison électrique à Huiron.
Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête sera disponible à la mairie de Courdemanges, siège de l'enquête, et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Ce dossier comportera les demandes de permis de construire déposées le 22 décembre 2009 par le pétitionnaire, l'étude d'impact ainsi que les annexes à cette étude d'impact comprenant notamment une étude paysagère, une étude avifaune, faune, flore, habitats, une étude chiroptères, une étude acoustique et les différents compléments fournis par le pétitionnaire, accompagnés de l'accusé de réception en date du 15 septembre 2010 de l'autorité environnementale (avis réputé favorable), des courriers en date du 26 janvier, 18 juin et 15 décembre 2010 de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, du 8 juin 2010 de la direction générale de l'aviation civile et du 14 juin de la zone aérienne de défense Nord émettant un avis sur ce projet.
Un dossier similaire sera déposé à la mairie de Huiron et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.
M. François Stupp, général en retraite, domicilé 56, rue Camille Margaine - 51800 Sainte-Menehould, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de Courdemanges, le jeudi 1er septembre et le vendredi 30 septembre 2011
- à la mairie de Huiron le mardi 13 septembre et le vendredi 23 septembre 2011.
Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Courdemanges et Huiron ou les adresser, pendant toute la durée de l'enquête, par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Courdemanges, siège de l'enquête.
Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sur le projet sera déposée dans les mairies de Courdemanges, Huiron, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Brandonvillers, Breban, Chapelaine, Chatelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Couvrot, Drouilly, Faux-Vésigneul, Frignicourt, Grigny-Bussy, Glannes, Humbauville, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Chanpagne, le Meix-Tiercelin, Norrois, Pringy, Les Rivières Henruel, Saint-Cheron, Saint-Ouen-et-Domprot, Sompuis, Somsois, Songy, Soude et Vitry-le-François.
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives aux demandes de permis de construire 6 éoliennes et 2 postes de livraison électrique sur le territoire des communes de Courdemanges et Huiron.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. Damien SAGE (Damien.sage@eole-generation.com), responsable antenne Est Eole Génération – 2, rue du Gantelet - – 51000 Châlons-en-Champagne ou à la Direction départementale des territoires de la Marne, 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de la cellule ICPE-Déchets-Energie
Bernadette FABRY

PREFET DE LA MARNE
Direction Départementale des Territoires

AVIS
Commune de BUSSY LETTREE et CERNON
Enquête publique relative au projet de réalisation par la société juwi EnR d'un parc éolien de 11 aérogénérateurs et 3 postes de livraison électrique (projet Entre les Vallées de la Coole et de la Soude)

En application des dispositons de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, il sera procédé à une enquête publique **du jeudi 1er septembre au vendredi 30 septembre 2011 inclus**, sur le projet présenté par la société Juwi EnR, dont le siège social est situé ZI Portuaire - Avenue Marcel Liabastre - 14600 Honfleur, en vue d'obtenir l'autorisation de construire un parc de 9 éoliennes et 2 postes de livraison électrique à Bussy-Lettrée et 2 éoliennes et 1 poste de livraison électrique à Cernon.
Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête sera disponible à la mairie de Bussy-Lettrée, siège de l'enquête, et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Ce dossier comportera les demandes de permis de construire déposées le 8 juin 2010 par le pétitionnaire, l'étude d'impact ainsi que les annexes à cette étude d'impact comprenant notamment une étude paysagère, une étude avifaune, faune, flore, habitats, une étude chiroptères, une étude acoustique et les compléments paysagers et écologiques de mars 2011, accompagnés de l'accusé de réception en date du 8 avril 2011 de l'autorité environnementale (avis réputé favorable), des courriers en date du 9 juillet 2010 et du 27 mai 2011 de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, du 27 juillet 2010 de la direction générale de l'aviation civile et du 14 septembre 2010 de la zone aérienne de défense Nord émettant un avis sur ce projet.
Un dossier similaire sera déposé à la mairie de Cernon et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.
M.Edoire Sygut, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, domicilé 10, Grande Rue – 51290 Ambrières, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public
- à la mairie de Bussy-Lettrée le jeudi 1er septembre 2011 de 15 h 00 à 18 h 00, le mardi 13 septembre 2011 de 15 h 00 à 18 h 00 et le vendredi 30 septembre 2011 de 15 h 00 à 18 h 00
- à la mairie de Cernon le mercredi 7 septembre 2011 de 15 h 00 à 18 h 00
Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Bussy-Lettrée et Cernon ou les adresser, pendant toute la durée de l'enquête, par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Bussy-Lettrée, siège de l'enquête.
Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sur le projet sera déposée dans les mairies de Bussy-Lettrée, Cernon, Breuvery-sur-Coole, Cheniers, Cheppes-la-Prairie, Compertrix, Coole, Coolus, Coupetz, Dommartin-Lettrée, Ecury-sur-Coole, Fagnières, Faux-Vésigneul, Germinon, Haussimont, Mairy-sur-Marne, Nuisement-sur-Coole, Pringy, Saint-Martin-aux-Champs, Saint-Pierre, Saint-Quentin-sur-Coole, Sogny-aux-Moulins, Sommesous, Songy, Soude, Soudron, Thibie, Togny-aux-Boeufs, Vassimonts-et-Chapelaine, Vatry, Villers-le-Château, Villeseneux et Vitry-laVille.
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives aux demandes de permis de construire 11 éoliennes et 3 postes de livraison électrique sur le territoire des communes de Bussy-Lettrée et Cernon.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. Thomas Guilbaud (Guilbaud@juwi.fr), responsable projets et territoires Marne et Ardennes à la société juwi EnR – ZI Portuaire – Avenue Marcel Liabastre - 14600 Honfleur ou à la Direction départementale des territoires de la Marne, 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de la cellule ICPE-Déchets-Energie
Bernadette FABRY

Annonces légales par e-mail
Il suffit d'envoyer
votre fichier Word à cette adresse :
marnagri@fdsea51.fr

Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale et du Pays de Châlons-en-Champagne
Enquête publique sur le projet de modification du schéma directeur de la région de Châlons-en-Champagne

Par arrêté du 29 juillet 2011, le président du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale et du Pays de Châlons-en-Champagne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du schéma directeur de la région de Châlons-en-Champagne approuvé le 23 octobre 1998 et modifié le 5 avril 2006, le 9 juillet 2007 et le 17 juillet 2009.
Ce projet de modification porte sur le zonage de la carte de destination générale des sols pour des espaces à vocation d'habitat ou d'activités économiques et sur la représentation des espaces boisés à maintenir.
Les territoires concernés par des modifications sont les communes de : Coupéville, La Cheppe, Les Grandes Loges, Moncetz-Longevas, Pocancy, Saint-Etienne-au-Temple, Saint-Gibrien, Saint-Martin-sur-le-Pré et Vésigneul-sur-Marne et la Communauté de communes de la région de Condé-sur-Marne (Aigny, Condé-sur-Marne, Isse, Juvigny et Vraux).
A cet effet, Jean-Pierre DESPLANQUES a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera du jeudi 25 août 2011 au mardi 27 septembre 2011 inclus au siège de l'enquête, à l'hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne, Place Foch du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30 ainsi que dans les quatre autres lieux suivants :
- à la mairie de Coupéville le lundi de 14 H 15 à 19 H 15,
- à la mairie d'Isse le lundi de 8 H à 13 H et le jeudi de 8 H à 12 H,
- à la mairie de La Cheppe le lundi de 17 H à 18 H 30 et le jeudi de 16 H 30 à 17 H 30,
- à la mairie de Pocancy le lundi et le jeudi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.
Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :
- au siège de l'enquête, à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne : le jeudi 25 août 2011 de 15 H à 17 H,
- à la mairie de Coupéville : le lundi 5 septembre 2011 de 15 H à 17 H,
- à la mairie de Isse : le jeudi 15 septembre 2011 de 9 H à 11 H,
- à la mairie de La Cheppe : le lundi 19 septembre 2011 de 9 H à 11 H,
- à la mairie de Pocancy : le jeudi 22 septembre 2011 de 15 H à 17 H,
- au siège de l'enquête, à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne : le mardi 27 septembre 2011 de 15 H à 17 H.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du schéma directeur pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés dans le différents lieux d'enquête (siège de l'enquête à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne et mairies de Coupéville, Isse, La Cheppe et Pocancy).
Elles peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur "Enquête publique sur la modification du schéma directeur de la région de Châlons-en-Champagne" Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne - Place Foch - 51022 Châlons-en-Champagne Cedex.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège du Syndicat mixte à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne.

Le Président,
Jacques JESSON.

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de l'aménagement territorial

VILLE de CHALONS-en-CHAMPAGNE
ZAC du quartier de la gare
AVIS D'ENQUÊTE

LA PREFECTURE DE LA MARNE COMMUNIQUE :
Le public est informé, qu'en application de l'arrêté préfectoral du 3 août 2011, il sera procédé sur le territoire de la commune de Châlons-en-Champagne à une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique (D.U.P.) et à une enquête parcellaire sur le projet d'acquisition, par le futur aménageur et/ou la ville de Châlons-en-Champagne, des parcelles de terrain situées sur le territoire de la ville de Châlons-en-Champagne nécessaires à la réalisation de la ZAC du quartier de la gare, du lundi 19 septembre 2011 au mercredi 19 octobre 2011 inclus.
Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces des dossiers afférent aux enquêtes précitées, dont une étude d'impact accompagnée de l'accusé de réception du 12 avril 2011 de l'autorité environnementale (avis réputé favorable), sera déposé au siège de l'enquête, mairie de Châlons-en-Champagne (accueil du service urbanisme ville, 1 rue des Fripiers).
M. Jacques Hémard, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Châlons-en-Champagne (salle n° 2 des services municipaux, 1 rue d'Orfeuil), les :
- lundi 19 septembre 2011
- vendredi 30 septembre 2011
- mercredi 5 octobre 2011
- vendredi 14 octobre 2011
- mercredi 19 octobre 2011
De 14 h 30 à 17 h 30
Le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Châlons-en-Champagne (salle n° 2 des services municipaux, 1 rue d'Orfeuil).
Ces observations pourront également être adressées, par écrit, à M. le commissaire enquêteur, à la mairie de Châlons-en-Champagne, pour être annexées aux registres.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an, en mairie de Châlons-en Champagne et à la préfecture de la Marne (direction des relations avec les collectivités locales - bureau de l'aménagement territorial).
Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre les arrêtés déclaratif d'utilité publique et de cessibilité.
Des informations peuvent être demandées auprès de la ville de Châlons-en-Champagne.
Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant leur demande écrite à M. le préfet de la Marne - direction des relations avec les collectivités locales - bureau de l'aménagement territorial - 51036 Châlons-en-Champagne cedex.

Pour le préfet et par délégation,
L'attaché, chef de bureau, par suppléance,
Hubert SOSSON

PREFET DE LA MARNE
Direction Départementale des Territoires
Service Environnement Eau - Préservation des Ressources
Cellule ICPE Déchets Énergie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Demande d'autorisation d'exploiter des installations de production et de stockage de petites pièces d'usinage présentée par la société MECANIQUE 2L sur le territoire de la commune de BEINE NAUROY

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du 19 septembre au 19 octobre 2011, par arrêté préfectoral n° 2011 EP 77 IC, sur la demande présentée par la société MECANIQUE 2L, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter des installations de production et de stockage de petites pièces d'usinage sur le territoire de la commune de BEINE NAUROY Lieu-dit « Le Grand Aviot ».
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant une étude d'impact, relatifs à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de la commune de BEINE NAUROY, aux heures habituelles d'ouverture au public.
Monsieur Pierre CLAISSE, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siégera afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :
les lundi 19 septembre 2011 de 16H00 à 19H00, mercredi 28 septembre 2011 de 8H30 à 11H30, jeudi 6 octobre 2011 de 15H00 à 18H00, vendredi 14 octobre 2011 de 8H30 à 11H30 et mercredi 19 octobre 2011 de 16H00 à 19H00 à la mairie de Beine-Nauroy
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à cette demande d'autorisation d'exploiter des installations de production et de stockage de petites pièces d'usinage sur le territoire de la commune de BEINE NAUROY.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Isabelle LAMBERT, personne responsable du projet de la société MECANIQUE 2L Route de Sillery 51490 BEINE NAUROY ou à la Direction Départementale des Territoires, SEEPR – Cellule ICPE Déchets Énergie, 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de la cellule ICPE-Déchets-Energie
Bernadette FABRY

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 août 2011, il a été constitué l'EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE THIERRY ALLART, société civile à capital variable régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil, par les articles L 324-1 à L 324-10 du Code Rural et les décrets pris pour leur application.
Date de constitution : 1er septembre 2011
Capital social variable : initial de 7 500 € qui peut être augmenté jusqu'à un capital statutaire de 75 000 €. Le capital social ne pourra pas être réduit à moins d'un dixième du montant statutaire et sans jamais pouvoir être inférieur à 7 500 €.
Apports : apports en numéraire de 7 500 €
Siège social : 11 rue de l'Ecole 51490 DONTRIEN
Objet : exploitation et gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Gérant : Monsieur Thierry ALLART demeurant 11 rue de l'Ecole 51490 DONTRIEN
Cession de parts : Toute cession de parts sociales même au profit des ascendants, descendants de l'associé cédant et au profit d'un co-associé ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément unanime des autres associés réunis en assemblée générale extraordinaire.
Immatriculation : L'E.A.R.L. THIERRY ALLART sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Le Gérant

COMMUNE DE LA NEUVILLE AUX BOIS
ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS DE RÉVISION

PPar arrêté du 25 juillet 2011 n° 1-2011, Le Maire de la Neuville aux Bois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de révision.
A cet effet, Monsieur STUPP François domicilié 56 rue Camille Margaine 51800 Ste Menehould a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie du 5 septembre au 26 septembre 2011 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
- lundi 5 septembre de 15h à 16 h
- lundi 26 septembre de 15 h à 16 h
L'enquête sera close le lundi 26 septembre à 16 h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire, L. MASSE.

SARL PARLIER JEAN-PIERRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 102 Boulevard Pommery
51100 REIMS (MARNE)
327 501 383 RCS REIMS

AVIS

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2011, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 1er septembre 2011, de REIMS (Marne) 102 boulevard Pommery, à REIMS (Marne) 9 rue des Coutures.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,
Le représentant légal.

Aux termes d'une délibération en date du 29/07/2011, l'Assemblée Générale de la SCI KF2R, société civile au capital de 306 000 €, dont le siège social est sis 6 rue des Vergers - 51110 FRESNE LES REIMS, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°484 271 085 :
1) a nommé, à compter du 31/07/2011, M. Didier KANKARINI, demeurant 6 rue des Vergers - 51110 FRESNE LES REIMS, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Mme Nathalie RIGOT, démissionnaire ;
2) a décidé de remplacer à compter du 31/07/2011 la dénomination sociale SCI KF2R par SCI ALDID, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

COHESIS DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 7.355.983,60 euros
Siège social :
16 Boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
RCS Reims B 381 165 315

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 29 juillet 2011, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de commerce d'armes, éléments d'armes et munitions, et a décidé en conséquence de modifier l'article 3 des statuts.
Mention sera faite au RCS de REIMS

Pour avis

ANNONCES LEGALES

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de l'aménagement territorial

VILLE de REIMS
REAMENAGEMENT de la PLACE COLIN
AVIS D'ENQUÊTE

La Préfecture de la Marne communique :

Le public est informé, qu'en application de l'arrêté préfectoral di 8 juillet 2011, il sera procédé sur le territoire de la commune de Reims à une enquête publique conjointe préalable :
- à la déclaration d'utilité publique (D.U.P.) des acquisitions et travaux nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement urbain de la place Colin,
et à une enquête parcellaire
- sur le projet d'acquisition, par la ville de Reims, des parcelles de terrain situées sur le territoire de la commune de Reims nécessaires à l'exécution des travaux,
du lundi 19 septembre 2011 au mercredi 19 octobre 2011 inclus.
Pendant toute la durée des enquêtes, l'ensemble des pièces des dossiers afférent aux enquêtes précitées, dont une étude d'impact accompagnée de l'accusé de réception du 4 mars 2011 de l'autorité environnementale (avis réputé favorable), sera déposé au siège de l'enquête, mairie de Reims.
M. François Roualet, géomètre-expert, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la mairie de Reims (petit salon Mars) :
- lundi 19 septembre 2011 de 14 h 30 à 17 h 30
- jeudi 6 octobre 2011 de 9 h à 12 h 00
- mercredi 19 octobre 2011 de 14 h 30 à 17 h 30
Le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Reims.
Ces observations pourront également être adressées, par écrit, à M. le commissaire enquêteur, à la mairie de Reims, pour être annexées aux registres.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an, en mairie de Reims, ainsi qu'à la sous-préfecture de Reims et à la préfecture de la Marne (direction des relations avec les collectivités locales - bureau de l'aménagement territorial).
Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre les arrêtés déclaratif d'utilité publique et de cessibilité.
Des informations peuvent être demandées auprès de la ville de Reims (Direction de l'urbanisme et de l'aménagement, 36 rue de Mars).

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant leur demande écrite à M. le préfet de la Marne - direction des relations avec les collectivités locales - bureau de l'aménagement territorial - 51036 Châlons-en-Champagne cedex.

Pour le préfet et par délagation
L'attaché, chef de bureau
Vincent ROGER.

Annonces légales par e-mail
Il suffit d'envoyer
votre fichier Word
à cette adresse :
marnagri@fdsea51.fr

PREFET DE LA MARNE
Direction Départementale des Territoires
Service Environnement Eau - Préservation des Ressources
Cellule ICPE Déchets Énergie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Demande d'exploiter un élevage de 222 760 animaux-équivalents-volailles de l'EARL DEFFONTAINES sur le territoire de la commune de DOMMARTIN VARIMONT

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du 19 septembre 2011 au 19 octobre 2011 par arrêté préfectoral n° 2011-EP-101-IC sur la demande présentée par l'EARL DEFFONTAINES Hameau de Herpine 51460 HERPONT en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage de 222 760 animaux-équivalents-volailles sur le territoire de la commune de DOMMARTIN VARIMONT .
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de la commune de DOMMARTIN VARIMONT, aux heures habituelles d'ouverture au public.
Monsieur Jean-Marie BOULARD, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siégera afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :
les lundi 19 septembre 2011 de 09H00 à 12H00
mercredi 28 septembre 2011 de 15H00 à 18H00
samedi 8 octobre 2011 de 09H00 à 12H00
mercredi 12 octobre 2011 de 16H00 à 19H00
mercredi 19 octobre 2011 de 16H00 à 19H00
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à cette demande d'exploiter un élevage de 222 760 animaux-équivalents-volailles sur le territoire de la commune de DOMMARTIN VARIMONT.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. Arnaud DEFFONTAINES, personne responsable du projet de l'EARL DEFFONTAINES Hameau de Herpine 51460 HERPONT ou à la Direction départementale des territoires, SEEPR – Cellule ICPE Déchets Énergie 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne.

Pour le préfet et par délégation,
le chef de la cellule ICPE-Déchets-Energie
Bernadette FABRY

Suivant acte sous seing privé en date du 26/07/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Objet : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; la propriété, la gestion, l'entretien, l'administration, la location et la disposition de tous biens et droits immobiliers ; l'exploitation d'une agence de transactions immobilières et commerciales, de courtage, d'administration ou de gérance d'immeubles.
Dénomination : SARL eR1 Rosny
Siège social : 3 Place du Forum 51100 REIMS
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérant : Monsieur Philippe HAEZE-BROUCK demeurant 41 rue de Maubeuge 75009 Paris
La société sera immatriculée au RCS de Reims.

Suivant acte sous seing privé en date du 27/07/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Objet : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; la propriété, la gestion, l'entretien, l'administration, la location et la disposition de tous biens et droits immobiliers ; l'exploitation d'une agence de transactions immobilières et commerciales, de courtage, d'administration ou de gérance d'immeubles.
Dénomination : SARL Porte de la Craffe
Siège social : 3 Place du Forum 51100 REIMS
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérant : Monsieur Philippe HAEZE-BROUCK demeurant 41 rue de Maubeuge 75009 Paris
La société sera immatriculée au RCS de Reims.

PREFET DE LA MARNE
Direction Départementale des Territoires
Service Environnement, Eau,
Préservation des Ressources
Cellule ICPE -Déchets - Energie

Commune de Ste Ménehould
AUTORISATION d'exploiter (régularisation administrative) par la société ALBEA TUBES FRANCE

Il est donné avis au public que :

par arrêté préfectoral n° 2011-A-100-IC en date du 28 juillet 2011, la société ALBEA TUBES FRANCE est autorisée à exploiter (régularisation administrative) sur le territoire de la commune de Ste Menehould.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance de ce document soit en mairie de Ste Menehould, soit à la Direction départementale des territoires de la Marne (SEEPR – Cellule ICPE déchets Energie – 40 boulevard Anatole France – BP 60554 – 51000 Châlons en Champagne cedex).

Pour le préfet
la chef du service SEEPR
signé Evelyne GRIMONT

SARL LMP CONSTRUCTIONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8000 €
Siège social : 17 rue des Tamaris
51350 CORMONTREUIL
502 466 246 RCS REIMS

AVIS

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2011, il résulte que :
- le siège social a été transféré, à compter du 1er septembre 2011, de CORMONTREUIL (51350) 17 rue des Tamaris, à REIMS (51100) 134 boulevard Dauphinot.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au RCS de Reims.

Pour avis,
Le représentant légal.

EARL "PERNET et PERNET"
Capital social : 10 000 €
Siège social : 41 rue de la Fontaine Marie de Roy – 51130 VERTUS
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
511 258 212

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2011, les associés ont augmenté le capital social de 10 €, le portant à 10 010 €.

Pour avis,
La gérance.

BEISER
environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
0,15 € TTC/min
03 88 713 464
www.beiser.fr
65e foire CHÂLONS
Du 26 août au 5 septembre 2011
Allée Avoine - Stand 01
INNOV-AGRI Grand Sud-Ouest
Les 7 et 8 septembre 2011
Stand B55
SPACE 2011
Du 13 au 16 septembre 2011
Hall 7 - Stand B20
Les Terres à l'envers
Finale internationale de labour
Les 16, 17 et 18/09/11
Strasbourg - Oberhausbergen
Stands de 100 m² et de 600 m² !
Station fuel double paroi
1er prix sécurisée - tous litrages
Pompe 60L/min ou 100 L/min selon litrage
Fabricant et distributeur
Avec enrouleur de 10 m (en option)
Nouveau - unique chez Beiser
En batterie, possibilité de raccorder jusqu'à 5 citernes !
Fabricant et distributeur
Cuve garantie 15 ans
Station fuel polyéthylène double paroi sans odeur - de 750 L à 2000 L
Santé, confort et bien-être des veaux en 2011 chez Beiser
Niche à veaux igloo complète en fibre de verre avec parc
16 places
Bâche de wagon d'occasion 18 x 8 m
Affaire unique
650 € ht/pièce
1100 € ht/2 pièces
1500 € ht/3 pièces
Dans la limite des stocks disponibles
Idéale pour une protection à 100 % de vos machines, matériels,...
Tunnel de stockage
H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m
Structure 100 % galvanisée
Existe en H 5,85m x ℓ 10,30m x L 10m et plus
Tapis de mine d'occasion pour recouvrir les silos
Grand Arrivage
Dimensions : nous consulter
Pour le bien-être de vos bovins et pour un sol protégé
Tapis martelé neuf renforcé
Nouveau
Tapis épaisseur 10 mm
Largeur : 1,20 m - 1,60 m - 2 m
Longueur : 10 m - 20 m - 30 m
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 350 € ht d'achats. Offre valable du 02/09/11 au 08/09/11. ** Offre soumise à conditions. © Beiser - Août 2011.
Livraison et déchargement gratuits par nos soins*
Payez jusqu'à 11 fois à 0%**

LOISIRS Cuisson emblématique des vacances, le barbecue offre de nombreuses possibilités en fonction de l'endroit où l'on veut l'utiliser.

Barbecue en dur, transportable, jetable ou solaire : le choix est là

Bon d'accord, l'été n'a pas toujours été à la hauteur cette année. Pour autant, on peut quand même, entre deux averses, profiter des repas en plein air. Et quoi de plus emblématique que de faire griller pièce de bœufs ou chipolatas au barbecue pour se dire en été. Bien sûr, il y a l'option familiale. On est chez soi et on a installé une cuisine d'été au fond du jardin. Pour la fête des pères ou pour Noël, monsieur a reçu le barbecue dernier cri qui le faisait rêver au cœur de l'hiver. Les plus argentés trôneront autour de la rolls de Weber à 3 000 euros (barbecue à gaz faisant aussi office de fumoir, de rôtissoire et de plancha). Les plus raisonnables auront opté pour un modèle certes moins sophistiqué, mais moins cher.

Crédit : D.R.

Pour faire un barbecue sur la plage, les appareils transportables sont idéaux.

Un sport très masculin

Selon le sondage Camping-gaz TNS Sofres, « *80 % des hommes disent le faire eux-mêmes, contre 28 % des femmes, qui laisseront - avec plaisir ? - à leur conjoint la responsabilité du grill (47 % contre 8 % des hommes). Pour l'homme debout face au feu, la longue fourchette à la main, pas de barbecue sans viande rouge ! Après les saucisses, le bœuf est le second plat inévitable (27 % contre 18 % chez les femmes). Autour de la table, les « as du barbecue » privilégieront la compagnie des amis (38 %) quand les femmes préféreront s'entourer de leur famille (62 %).* »

Pour dîner à la plage

Pour les vacances, la mer reste un idéal… Passer la soirée sur la plage et au coin du feu est un passage obligé pour nombre de vacanciers. Pour autant, faire une flambée sur le sable n'est pas toujours autorisé. Alors on peut piquer des idées aux Norvégiens qui privilégient le barbecue transportable et jetable. Une boîte en fer-blanc avec grille, galets de charbon de bois et allume-vite pour faire griller quelques saucisses sans danger et sans polluer. Les grandes surfaces proposent même des produits dans le même esprit, mais réutilisables pour une vingtaine d'euros en entrée de gamme.

Et si on se mettait à la cuisine solaire ?

Cette année, la mode est au four solaire. Les expériences menées à la fin des années 1940 dans les Pyrénées ont fait des émules. Depuis de longues années, les fours solaires sont utilisés dans les pays en voie de développement. Il faut dire qu'il suffit d'une surface réfléchissante et de soleil pour cuire des aliments ou stériliser de l'eau. En France, la société IDCook propose un barbecue solaire impressionnant. Une parabole étincelante, pliable et transportable promet de cuire les merguez et autres brochettes comme sur un barbecue classique, mais sans temps de chauffe préalable. Il s'agit juste de respecter deux règles de sécurité : ne pas fixer le centre du dispositif, histoire de ne pas se brûler les yeux et ne pas poser les mains sur la surface chaude pour ne pas se brûler les doigts.
Seule contrainte : l'absolue nécessité de voir l'astre solaire… Sans lui, pas de cuisson, bien sûr. Les paraboles vendues sur internet ou dans les magasins spécialisés ne sont pas données (il faut compter entre 300 et 500 euros en fonction de la taille du barbecue), mais rapides et efficaces. Si l'on veut épater ses invités et qu'on est un peu bricoleur, on peut fabriquer soi-même un barbecue ou un four solaire avec un pare-soleil réfléchissant, par exemple (de nombreux sites proposent un mode d'emploi : atlascuisine-solaire.com, solarcooking.org/francais, entre autres). De quoi épater ses invités et alimenter les conversations de la prochaine merguez partie.

Myriam Tricoci

LES DANGERS

Bien sûr, en premier lieu, c'est le risque de brûlure qui vient à l'esprit lorsqu'on par le barbecue. Mais l'Agence nationale de sécurité sanitaire met également l'accent sur la cuisson et le risque d'ingestion de composés chimiques nocifs. « *La cuisson d'aliments à des températures élevées, en particulier en contact direct avec la flamme, conduit à la formation en surface de composés chimiques dont certains, comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques et notamment le benzo(a)pyrène, ont des propriétés cancérigènes.* » Rien de dramatique si l'on ne passe pas sa vie à manger des chipos brûlées midi et soir, mais mieux vaut être attentif. Il faut, en premier lieu, attendre la combustion complète des allume-feu avant de faire cuire les brochettes, histoire de ne pas avaler trop de pétrole. Ensuite, il faut veiller à ce que les aliments ne restent pas en contact direct avec les flammes (on trouve aujourd'hui des barbecue à position verticale pour limiter ce souci)… Et privilégier le charbon épuré.

Coin cuisine

Penne aux jeunes pousses d'amarante

Ingrédients par personne

- 60 grammes de jeunes pousses d'amarante ou de jeunes feuilles,
- 70 grammes de penne,
- Quelques pignons de pin,
- Crème épaisse,
- Sel et poivre du moulin,
- Paprika ou baies roses.

Crédit : D.R.

Réalisation

Laver les feuilles d'amarante. Faire blanchir l'amarante pendant deux ou trois minutes. Réserver.
Faire dorer les pignons à la poêle sèche. Faire cuire les penne (plutôt al dente). Les égoutter délicatement.
Préparer la sauce : mélanger la crème épaisse, le poivre et le sel. Rajouter le paprika ou les baies roses pour donner de la couleur.
Dans chaque bol, déposer l'amarante, les penne brûlantes et la sauce préparée. Décorer avec les pignons. Servir dans la foulée.

Variante

Plutôt que de préparer une salade, on peut choisir la version gratin. La crème est remplacée par de l'huile d'olive. La préparation est alors déposée dans un plat allant au four en la couvrant avec du comté râpé. Cuire le tout à 230°, porte du four ouverte, pendant quelques minutes en surveillant la cuisson.

Cette recette est tirée de l'ouvrage « *Cueillir et cuisiner les plantes sauvages* » de Mireille Sicard, éditions Édisud.

Vient de paraître

Les papes en Avignon

***« Les papes en Avignon. La vie à la cour pontificale au fil des jours »* de Renée Lefranc est paru aux éditions Édisud.**

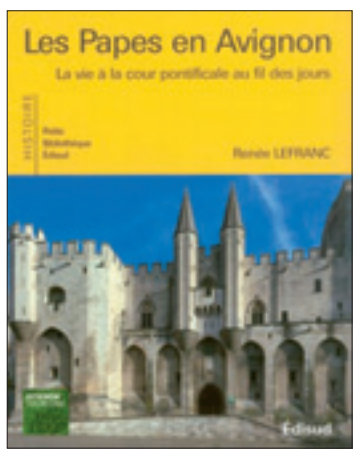

17 euros

Bon d'accord, l'été est largement pourri et n'incite pas forcément à sortir et visiter les plus beaux endroits de France. Ce petit livre (127 pages) invite à voyager dans l'un des plus beaux endroits du territoire, la cité papale d'Avignon. L'auteure, attachée de conservation et responsable de l'animation culturelle au Palais des papes, invite aussi à un formidable voyage au cours du temps, notamment entre 1390 et 1418, période pendant laquelle les papes vivaient en Avignon.
Le livre raconte les différents palais à disposition des responsables de l'église de cette époque ainsi que les temps forts de l'année d'un pape et la vie au jour le jour (manger, se chauffer, s'éclairer, les loisirs…). Pape ? Un vrai métier déclare l'auteure. Au fil des pages, on comprend mieux la vie quotidienne des Urbain, Innocent, Jean, Clément, Grégoire et autre Benoît, titulaires de cette très haute charge religieuse.
De très nombreuses photos et reproductions illustrent magnifiquement le livre.

Thierry Michel

MAGAZINE

Des professionnels venus d'horizons très divers ont décidé de travailler ensemble pour faire prendre conscience de l'importance de la forêt.

Université d'été pour la forêt et l'art

L'ONU a déclaré 2011 année internationale de la forêt. C'est une belle initiative. Et un certain nombre de professionnels des arts ont décidé de la relayer à leur manière. En créant « *Imagine 2020 - Art et changement climatique* », en 2010, onze structures culturelles de neuf pays européens ont lancé une drôle d'idée : mener une réflexion, et la concrétiser par des actes (spectacles, performances…), sur comment le monde de l'art peut contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Pas évident, puisqu'on n'attend bien sûr pas des « *cultureux* » qu'ils s'occupent de questions de sociétés hautement connotées politique. C'est pourtant le pari engagé. Un pari qu'en France, le Domaine d'O, à Montpellier, et Le Quai, à Angers, ont décidé de relever. Les autres membres viennent de Belgique (pilote du projet), du Royaume-Uni, de Slovénie, de Croatie, d'Allemagne, de Lettonie, des Pays-Bas et du Portugal. L'un des leitmotiv du travail commun repose dans cette citation du romancier britannique Philip Pullman (auteur d'une trilogie baptisée « *À la croisée des mondes* » entre 1995 et 2000) : « *L'art n'a pas seulement vocation à créer de la beauté : parfois, il a pour mission de mettre en garde* ».

Crédit : D.R.

Extrait de « *Partition pour l'écosystème* » de Viesturs Meiksans, producteur de théâtre lituanien. Il participe aussi à l'Université d'été du domaine d'O.

Perf' vidéo

Extrait d'une performance vidéo réalisée par Martina Nevistic, une Croate de Zagreb, qui possède un double cursus universitaire : danse contemporaine et sciences économiques. Elle participe aussi à l'université d'été.

Le réseau a été formé pour cinq années, avec pour objectif de donner lieu à des créations à l'horizon 2015 et le programme représente un budget de 4,4 millions d'euros, financé à 50 % par la Commission européenne. Il a donc légitimement les moyens d'une reconnaissance. L'idée majeure est que le monde des arts et de la culture ne reste pas en marge de cette problématique du changement climatique : autrement dit, pourquoi demanderait-on à l'industrie, à l'agriculture, aux consommateurs de faire des efforts pour changer leur mode de vie et pas aux artistes. Le secteur culturel doit faire sa révolution verte, « *tant dans la gestion de ses structures au quotidien que dans le contenu des projets artistiques* ». Il faut donc travailler avec le monde des sciences et des chercheurs pour à la fois modifier les comportements et éveiller les consciences. La date de 2020 a été retenue car elle semble être réaliste, selon les membres du réseau, pour mettre en œuvre les changements nécessaires à stabiliser le climat et assurer un avenir durable.

Université

C'est donc tout naturellement que le réseau a choisi le thème de la forêt pour sa première université d'été, dont l'objectif est bien évidemment de renforcer les liens de travail et les échanges de connaissances entre le monde des arts et celui des sciences. Une trentaine de participants se retrouvent donc pour cette grande première afin de réfléchir sur le thème précis de « *De la science à l'art, les forêts au cœur de la vie* ». Parmi les artistes, on trouve notamment des compagnies de théâtre, des danseurs, des performeurs, des plasticiens et des musiciens. Les chercheurs et experts viennent du monde de la botanique, de l'écologie, de l'économie, de l'environnement, de l'anthropologie ou de l'agroforesterie. En marge de ces échanges, les participants assistent au festival de musique et de cinéma « *Les Nuits d'O* », qui se tient au domaine d'O du 18 au 27 août, et dont l'une des nuits est sur le thème de la forêt. Une captation artistique, réalisée par la réalisatrice française Claire Ananos, permettra de restituer le fruit des pensées et des échanges menés sur ces quatre journées et de nourrir la réflexion des artistes pour l'élaboration de leurs futures créations.

Parmi les partenaires de l'université, on remarque la présence du Cirad, de l'IRD, de l'Iddri ou encore de deux programmes spécialisés des Nations-unies.

Thierry Michel

DEMANDEZ LE PROGRAMME

La première université du réseau Imagine 2020 a lieu du 24 au 27 août au domaine d'O, à Montpellier (Hérault). Elle rassemble uniquement des professionnels (artistes, institutions, scientifiques et experts) de neuf pays européens engagés, qui font de la forêt un lieu primordial de vie pour lutter contre le réchauffement climatique. Quatre journées pour se rassembler, quatre thématiques abordées : immersion en forêt (celle du Mont Aigoual) ; la forêt comme réservoir de biodiversité ; la forêt et les peuples ; la poétique de l'arbre.

T. M.

FOCUS

Les objectifs du réseau Imagine 2020

DR

Le domaine d'O (23 hectares) et Christopher Crimes (son directeur) sont très impliqués dans le spectacle vivant, la réflexion et le débat.

Le réseau « *Imagine 2020, art et changement climatique* » s'est fixé 4 objectifs prioritaires :

- Créer : informer et soutenir une génération d'artistes en Europe pour leur permettre de prendre en compte le changement climatique dans leur travail.
- Connecter : initier un changement significatif dans le monde du spectacle vivant, en conciliant les collaborations internationales, la mobilité et la liberté artistique, avec l'impact sur l'environnement.
- Apprendre et échanger : encourager les échanges créatifs entre différents monde (scientifique, artistique, politique, philosophique) pour élever le niveau des débats actuels et imaginer des solutions.
- Communiquer et documenter : susciter auprès du public européen une prise de conscience et l'envie d'agir. Les contenus des universités d'été seront restitués auprès du public.

PROGRAMME TV

soirées télé du 2 au 8 septembre

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
TF1	**20 h 45 : Football : Albanie/France** Éliminatoires de l'Euro 2012 Groupe D. En direct **23 h 00 : Secret story** Divertissement par B. Castaldi **00 h 55 : Secret story, l'after**	**20 h 45 : Les 100 plus grands…** Divertissement **23 h 10 : New York, section criminelle** Série américaine **01 h 35 : Alerte Cobra**	**20 h 45 : Le code a changé** Comédie dramatique **22 h 40 : Les experts** Série américaine "Dans la tête d'un tueur" "Partis en fumée" "Enquête en direct"	**20 h 45 : Camping paradis** Comédie française **22 h 30 : New York, unité spéciale** Série américaine **01 h 35 : Automobile**	**20 h 45 : Les experts : Manhattan** Série américaine **23 h 15 : Baby boom** Série documentaire "La nuit" **00 h 35 : Premier amour**	**20 h 45 : Mentalist** Série américaine "Où es-tu Kristina ?" "Carte blanche" "La confiance règne" **23 h 15 : Dexter** Série américaine	**20 h 45 : Masterchef** Divertissement par C. Rousseau **23 h 15 : Masterchef se met à table** Divertissement
France 2	**20 h 35 : Boulevard du Palais** Téléfilm policier **22 h 10 : Les deux canards** Théâtre **00 h 20 : Dans quelle éta-gère** **00 h 25 : Journal de la nuit**	**20 h 35 : Les stars du rire s'amusent** Divertissement **22 h 50 : On n'est pas couché** Magazine par L. Ruquier **01 h 55 : Athlétisme : championnats du monde**	**20 h 35 : Band of brothers, l'enfer du Pacifique** Série américaine **23 h 25 : Lions et agneaux** Film américain **00 h 55 : Journal de la nuit**	**20 h 35 : Castle** Série américaine **22 h 45 : Mots croisés** Magazine par Y. Calvi **00 h 00 : Expression directe** "UMP" **00 h 10 : Journal de la nuit**	**20 h 35 : Secrets d'histoire** Magazine par S. Bern **22 h 20 : Réunion de famille** Magazine par J.-L. Delarue **00 h 25 : Journal de la nuit** **00 h 40 : Les ailes du désir** Film allemand	**20 h 35 : Aïcha** Téléfilm français **22 h 20 : Avant-premières** Magazine par E. Tchoungui **00 h 10 : Journal de la nuit** **00 h 25 : Des mots de minuit** **01 h 55 : Toute une histoire**	**20 h 35 : Envoyé spécial** Magazine **22 h 05 : Complément d'enquête** Magazine par B. Duquesne **23 h 10 : Les enfants du 11 septembre**
France 3	**20 h 35 : Les calanques** Documentaire **22 h 35 : Soir 3** **23 h 05 : C'est l'histoire d'un but** Documentaire français **00 h 00 : La grande soirée Abba** Divertissement	**20 h 35 : Duel en ville** Série française Épisode 1 à 4/4 **00 h 00 : Soir 3** **00 h 25 : La Walkyrie** Opéra	**20 h 35 : Les enquêtes de Murdoch** Série canadienne **22 h 15 : Soir 3** **22 h 40 : Les 60 ans du Crazy Horse** Documentaire	**20 h 35 : 50 ans de télévision** Divertissement par S. Étienne **22 h 35 : Soir 3** **23 h 00 : Rendez-vous chez Lacan** Documentaire français	**20 h 35 : Les amants de l'ombre** Téléfilm français **22 h 15 : Soir 3** **22 h 40 : Ce soir (ou jamais !)** Magazine par F. Taddeï, en direct	**20 h 35 : 11 septembre, au sommet de l'État américain** Documentaire britannique **22 h 10 : Vol 77** Documentaire français **23 h 40 : Soir 3** **00 h 10 : Chabada**	**20 h 35 : Bellamy** Film policier français **22 h 35 : Soir 3** Film franco-allemand **01 h 00 : Libre court** Courts-métrages **02 h 00 : Soir 3**
France 4	**20 h 35 : Bonjour ivresse** Théâtre **22 h 10 : Génération télé 90** Divertissement **23 h 50 : Génération télé 80** Divertissement **01 h 35 : La rue Kétanou : les Francofolies 2009**	**20 h 35 : Le sang des Templiers** Téléfilm d'aventures **23 h 45 : Les détonateurs** Téléfilm américain **01 h 15 : Pascale Picard : les Francofolies de La Rochelle 2009**	**20 h 35 : Ma vie n'est pas une comédie romantique** Comédie romantique française **22 h 15 : Saint-Jacques… La Mecque** Comédie française **00 h 00 : Vos chanteurs préférés**	**20 h 35 : The patriot, le chemin de la liberté** Film de guerre américain **23 h 15 : Il était une fois dans l'Ouest** Western **01 h 55 : L'école des Bérets verts**	**20 h 35 : Anne Roumanoff : Anne a 20 ans** Spectacle **22 h 20 : Les humoristes font leur show** Divertissement **23 h 50 : Le jeu de la vérité 2** Théâtre	**20 h 35 : SOS vétérinaires animaux sauvages** Documentaire français **22 h 50 : Nouveaux animaux de compagnie, attention : danger !** Documentaire	**20 h 35 : FBI : portés disparus** Série américaine. "Les coupables et les innocents" - "La déesse américaine" "Dans le noir" **22 h 40 : Touche pas à mon poste**
France 5	**20 h 35 : Un film, une histoire** Série documentaire "La trilogie Jason Bourne" **21 h 25 : Empreintes** Série documentaire **22 h 15 : Expression directe**	**20 h 35 : Échappées belles** Magazine par S. Jovillard **22 h 05 : Six mois de cabane au Baïkal** Documentaire français **23 h 00 : Cyclades sud, bleu, blanc, noir**	**20 h 35 : Les secrets de la ruche** Documentaire français **21 h 30 : C'est notre affaire** Magazine **22 h 00 : Qui a tué Massoud ?** Documentaire	**20 h 35 : Thérèse et Léon** Téléfilm français **22 h 15 : C dans l'air** **23 h 20 : Avis de sorties** **23 h 30 : Carnets d'Amérique** Série documentaire	**20 h 35 : Les ados dans tous leurs états** Documentaire "Côté filles" "Côté garçons" **22 h 35 : C dans l'air** Magazine	**20 h 35 : La maison France 5** Magazine par S. Thebaut **21 h 20 : Silence, ça pousse !** Magazine par N. Bréham et S. Marie **22 h 10 : C'est notre affaire** **22 h 40 : C dans l'air**	**20 h 35 : La grande librairie** Magazine par F. Busnel **21 h 40 : Un soir…** Magazine par L. Piquet **22 h 45 : C dans l'air** **23 h 50 : Histoire de l'Amérique**
M6	**20 h 45 : NCIS : enquêtes spéciales** Série américaine **00 h 00 : Sons of anarchy** Série américaine "Coup de tonnerre" "Absolutions"	**20 h 45 : FBI : duo très spécial** Série américaine **23 h 55 : Supernatural** Série américaine **02 h 25 : 100 % poker** **03 h 25 : Les nuits de M6**	**20 h 45 : Zone interdite** Magazine **22 h 45 : Enquête exclusive** Magazine "11 septembre 2001 : dix ans après, ils y pensent encore tous les jours"	**20 h 45 : L'amour est dans le pré** Magazine par K. Le Marchand **22 h 35 : Nouveau look pour une nouvelle vie** Magazine **01 h 15 : Prison break**	**20 h 20 : Football : Roumanie/France** Éliminatoires de l'Euro 2012 Groupe D **22 h 20 : Johnny Hallyday, c'est notre histoire** Documentaire français	**20 h 45 : Capital Terre** Magazine "Sept milliards sur Terre : quelles solutions pour vivre sans pétrole ?" - "J'achète, je jette : comment consommer sans piller la planète ?"	**20 h 45 : Le séminaire Caméra café** Comédie française **22 h 30 : Caméra café** Série française **02 h 05 : Tout le monde peut jouer**
arte	**20 h 40 : Harcèlement** Thriller britannique **22 h 15 : La vie extrême** Documentaire **23 h 05 : Dernière saison, Combalimon** Documentaire	**20 h 40 : Les glaciers du Karakorum** Documentaire **21 h 35 : La révolution de la Terre** Documentaire **22 h 30 : Summertime blues**	**20 h 45 : 21 grammes** Film américain **22 h 50 : Un cœur neuf** Documentaire britannique **23 h 40 : One shot not** **00 h 35 : Le poing qui tue** Téléfilm	**20 h 40 : L'aîné des Ferchaux** Film français **22 h 25 : Cecilia Bartoli** Documentaire allemand **23 h 15 : Jekyll et Hyde** Documentaire	**20 h 40 : L'obsession sécuritaire** Documentaire allemand **21 h 55 : La peur des autres** Documentaire **22 h 30 : The killing** Série danoise	**20 h 40 : Les routes de la terreur** Documentaire français "1993-2001, le compte à rebours" **22 h 00 : Dog Fight** Documentaire	**20 h 40 : Une histoire vraie** Drame franco-américain **22 h 30 : Welcome to the eighties** Série documentaire **23 h 20 : Tracks**
Direct 8	**20 h 40 : Noëlle Perna : Mado la Niçoise** Spectacle **22 h 40 : Michel Leeb : Tout ce que j'aime** Spectacle **00 h 30 :** Morandini !	**20 h 40 : Quartier général** Magazine "Au cœur d'une maternité" "Dans les coulisses des urgences vétérinaires" "Dans les secrets de la braderie de Lille"	**20 h 40 : Broken arrow** Film d'aventures américain **22 h 30 : Sin City** Thriller américain **00 h 30 : Les démolisseurs de l'extrême** Série documentaire	**20 h 40 : Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages** Film français **22 h 10 : Football : Portugal/France** Match amical espoirs	**20 h 40 : Présumé innocent** Magazine par J.-M. Morandini **00 h 40 : Morandini !** **01 h 50 : 100 % immersion** Magazine "Les douanes"	**20 h 40 : Le reporter de l'extrême** Magazine par A. de Malleray "Afghanistan" - "À l'assaut des talibans" - "Sous le même drapeau" - "Dernière mission en Afghanistan"	**20 h 40 : À chacun son histoire…** Magazine par K. Ferri "Une seconde chance en amour, c'est possible" "Séparée, célibataire ou veuve… elles vivent seules"
W9	**20 h 40 : Enquête d'action** Magazine par M.-A. Casalta "Un été sous haute tension avec les anges gardiens de la côte" "Un été sur la riviera belge" "Transports aériens : les flics du ciel mènent l'enquête"	**20 h 40 : Les Simpson : le prime** Dessin animé **23 h 10 : Menu W9** Divertissement par V. Desagnat et B. Morgaine	**20 h 40 : Hellboy** Film fantastique américain **22 h 50 : Plaisirs inconnus** Téléfilm érotique	**20 h 40 : Profs** Comédie française **22 h 20 : 11 septembre, dix ans après ils y pensent encore tous les jours** Documentaire **00 h 35 : Les Ch'tis à Ibiza**	**20 h 40 : Astérix et le coup du menhir** Film d'animation **22 h 05 : La légende de Despereaux** Film d'animation **23 h 50 : Les Ch'tis à Ibiza**	**20 h 40 : Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers** Magazine par S. Bonnec et P. Lefèvre **22 h 40 : Enquête d'action** Magazine par M.-A. Casalta	**20 h 40 : Urban justice** Téléfilm d'action **22 h 20 : Les Ch'tis à Ibiza** Divertissement Best of
TMC	**20 h 40 : Quand la musique est bonne** Divertissement par J.-M. Zecca **00 h 15 : Close to home** Série américaine "Le collectionneur"	**20 h 40 : Une femme d'honneur** Série policière "Les pirates de la route" "La grotte" **00 h 10 : 90' enquêtes** Magazine	**20 h 40 : Bandidas** Western **22 h 15 : RRRrrr !!!** Comédie française **23 h 55 : Incroyable mais vrai ! Le mag'**	**20 h 35 : Piège à grande vitesse** Film d'action **22 h 15 : Danny the dog** Film d'action **00 h 05 : Shadow man** Téléfilm	**20 h 40 : 90' enquêtes** Magazine par C. Rousseau "Arnaques et business du cœur" "Au cœur de l'enquête avec les nouveaux détectives privés" **23 h 15 : New York, police judiciaire**	**20 h 40 : Fan des années 80** Par L. Boccolini "Année 1986" - "Année 1987" "Année 1984" - "Année 1985" **00 h 20 : Fan des années 90** **01 h 55 : Incroyable mais vrai ! Le mag'**	**20 h 40 : New York, police judiciaire** Série américaine "Le château de cartes" "Frères d'armes" - "Liste noire" - "L'arrangement" "La manipulatrice"
NT1	**20 h 40 : Catch américain : smackdown** Sport **22 h 20 : Catch américain : raw** **00 h 00 : Catch américain : smackdown**	**20 h 40 : Gossip girl** Série américaine **23 h 05 : Il était une fois… Franck Dubosc** Spectacle **01 h 15 : En mode gossip**	**20 h 40 : La planète des singes** Science-fiction américaine **22 h 45 : Les super flics de Miami** Comédie italienne **00 h 25 : Intimes connections**	**20 h 40 : Incontrôlable** Comédie française **22 h 10 : Wolfhound** Film fantastique russe **00 h 30 : Les ailes de la terreur** Science-fiction	**20 h 40 : Mademoiselle Joubert** Comédie dramatique française "Dans un trou de souris" "Le nouveau" **00 h 00 : Reporters** **01 h 35 : En mode gossip**	**20 h 40 : Un transat pour huit** Téléfilm franco-belge **22 h 20 : Une femme si parfaite** Mélodrame français **00 h 00 : Éclosion**	**20 h 40 : Menace toxique** Film d'action américain **22 h 25 : True blood** Série américaine "Amour interdit" "Première fois"
NRJ 12	**20 h 35 : Les monos** Série française "Force 2" "La solidaire" **00 h 10 : Les anges de la télé** **01 h 00 : Poker** **02 h 00 : Classe mannequin**	**20 h 35 : Commissaire Moulin** Série française "Commando Quatre Pattes" "X fragile" "Les zombies" **01 h 25 : Drop in** **01 h 40 : Poker**	**20 h 35 : Légionnaire** Film d'action américain **22 h 30 : The Hard Corps** Téléfilm américain **00 h 30 : Tellement vrai** **02 h 05 : Poker**	**20 h 35 : Piège en eaux profondes** Thriller **22 h 15 : Arachnid** Film d'horreur espagnol **00 h 10 : Les anges de la télé** **01 h 05 : Poker**	**20 h 35 : Arlette** Comédie française **22 h 20 : Torchwood** Série britannique **00 h 10 : Les anges de la télé** **01 h 05 : Poker**	**20 h 35 : Les Cordier, juge et flic** Téléfilm policier français "L'honneur d'un homme" "Menace sur la ville" **23 h 55 : Les anges de la télé**	**20 h 35 : Tellement vrai** Magazine par M. Delormeau "Nouveaux couples : des amoureux pas comme les autres" **00 h 10 : Les anges de la télé** Divertissement
Direct Star	**20 h 35 : Escape from Mars** Téléfilm américo-canadien **22 h 10 : La prison hantée** Téléfilm américain **23 h 40 : Star report** Magazine **00 h 30 : Star story**	**20 h 35 : Le zap Direct Star** Divertissement **22 h 30 : Star report** Magazine **23 h 30 : Extrême star** Divertissement **00 h 30 : Star story**	**20 h 35 : Star story** Magazine par Ayden "David Guetta" **23 h 30 : Festival de Glastonbury** Concert **00 h 30 : Bisso Na Bisso**	**20 h 35 : État pour cible** Téléfilm d'action italien **00 h 00 : Nuit de charme** Téléfilm érotique **01 h 00 : Star story** Magazine "Que je t'aime"	**20 h 40 : La déchirure** Drame britannique **23 h 00 : MASH** Comédie américaine **01 h 05 : Poker** **02 h 05 : Star story**	**20 h 35 : Le zap Direct Star** Divertissement **22 h 30 : Star report** Magazine. "Floride : casinos et jeux d'Indiens" **23 h 30 : Enquête très spéciale**	**20 h 35 : The big Lebowski** Comédie **22 h 40 : Elephant man** Drame américain **00 h 55 : Star story** **01 h 55 : Alain Bashung à l'Olympia**
gulli	**20 h 35 : Dernier arrêt** Téléfilm américain **22 h 10 : Don't stop believing : quelle sera la meilleure chorale 2011 ?** Divertissement **23 h 50 : G ciné été**	**20 h 35 : Fort Boyard** Jeu par J.-P. Castaldi **22 h 25 : Moi, Arthur, 12 ans, chasseur de dragons** Téléfilm américain **23 h 55 : Lois et Clark** Série	**20 h 35 : Un et un font six** Comédie dramatique **22 h 20 : Le grand amour** Téléfilm américain **23 h 50 : Lois et Clark** **00 h 35 : Linus et Boom**	**20 h 35 : Le monde est petit** Téléfilm français **22 h 10 : Cyrano de Bergerac** Drame français **00 h 25 : Lois et Clark** Dessin animé	**20 h 35 : Little miss Sunshine** Comédie dramatique américaine **22 h 20 : Sabrina, l'apprentie sorcière** Téléfilm américain	**20 h 35 : L'instit** Comédie dramatique "Touche pas à mon école" "Aurélie" **23 h 50 : Lois et Clark** **00 h 35 : Linus et Boom** **01 h 00 : Frog et fou furet**	**20 h 35 : L'ex de ma fille** Comédie dramatique **22 h 10 : Un et un font six** Comédie dramatique **23 h 50 : Lois et Clark** Série

Bagneux

Vous aimez **l'histoire locale...**
Vous vous intéressez **au passé**
de la commune où vous **résidez**
ou à celui de **votre village natal,**
alors contactez-moi : **Tél. 06 07 84 35 11**
Email : gregory.lagache@radiofrance.com

Grégory LAGACHE

Crédit : RC

C'est l'histoire d'un village à la frontière entre deux mondes. Pas encore dans la basse Brie champenoise à la terre fertile, lourde et amoureuse. Mais plus tout à fait non plus dans la grande plaine champenoise aride crayeuse, le désert du nord. Là, au beau milieu de ces deux paysages, de ces deux univers, un village donc, celui de Bagneux. Un village encore témoin de la longue implantation de l'homme. En effet, les nombreuses fouilles archéologiques entreprisent au cours du XX^{ème} siècle ont montré que le site de Bagneux était habité dès les toutes premières heures du néolithique. Plus tard, les populations gallo-romaines, barbares et carolingiennes y furent importantes. En ouvrant nos horizons, il est étrange d'ailleurs de remarquer que tous les Bagneux de France (il y en a 14) possèdent la même caractéristique. Il y a toujours eu du monde à Bagneux. Vous prenez par exemple celui qui se trouve dans le département du Maine-et-Loire. Et bien, il peut se vanter de posséder le plus grand dolmen de l'Hexagone. Alors, comment expliquer que les Bagneux et notamment le nôtre ont toujours eu un tel succès ? Une fois de plus l'explication se trouve dans le nom. Bagneux viendrait du latin *Balneosae* ou *Baanel* c'est-à-dire bain. Mais attention ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit ! Il faut comprendre ici bain dans le sens de lieu humide. Pas de thermes ici. Pourtant à Bagneux, ce n'est pas l'eau qui manque. La commune se trouve entourée de toute part par les cours d'eau. La Barbuise et l'Aube, du moins son bras méridional, pour les plus importants. L'Aube qui porte d'ailleurs ici le nom de Livon, un ancien mot celtique signifiant inondation. À Bagneux, les rivières sont souvent prises d'humeur vagabonde. Dans le passé, les anciens se souviennent encore des crues régulières. Des crues qui, selon certains spécialistes, expliquent l'implantation précoce des hommes. Ici, en s'épanchant, les eaux fluviales charriaient avec elles quantité de limons et autres fertilisants particulièrement appréciés pour les cultures. Finalement, on vivait quelques semaines les pieds dans l'eau mais au moins on avait à manger sans trop se forcer. Un peu plus loin dans la plaine de Champagne, hormis le Pouillon, pas moyen de planter quoi que ce soit, et puis pour ce qui est de la Brie, les nombreux cailloux compliquaient considérablement les labours. Du coup, les bains de Bagneux prenaient des airs de Vallée du Nil…

visioplaine
LA PUISSANCE DE LA GESTION PARCELLAIRE
PAR INTERNET
En 5 minutes, chez vous, découvrez VISIOPLAINE
en vidéo sur www.visioplaine.com
Contact : Rachel Maillart - 03 26 35 00 50
TER INFORMATIQUE
S2Bvisio
L'innovation est dans notre nature
Et la terre prend toute sa dimension